LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N°13.766 – TRENTE-NEUVIÈME ANNEE – **JEUDI 15 OCTOBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LES DEUX DRAPEAUX

Ce sont deux drapeaux qui sont allés à la guerre, qui ont flotté au-dessus des régiments à travers les plus rudes mêlées et qui ont animé du frisson de leurs couleurs l'élan splendide des soldats.

Ce sont deux beaux drapeaux de France qui sont allés à la guerre.

Et voici que, dans le même moment, nos regards sont attirés vers eux. L'un, c'est le drapeau du 24e colonial, l'autre c'est le drapeau du 81e d'infanterie. Le généralissime a demandé que la croix de la Légion d'honneur fût conférée au premier parce que deux compagnies du régiment auquel il appartient ont pris un drapeau au 69e régiment d'infanterie allemand. Quant au second, on nous a dit que, tailladé de coups de lances, troué de balles, la hampe brisée, il n'était plus en état de servir sur le front, et qu'il a été retourné au dépôt du 81e à Montpellier. On a ajouté encore à son sujet ce détail qui a bien son éloquence : deux officiers qui portèrent successivement ce drapeau depuis le début de la guerre, les lieutenants Dejeanne et Servent, sont tombés au champ d'honneur.

Inclinons-nous dans le même sentiment d'admiration émue devant les deux drapeaux, devant le drapeau blessé comme devant le drapeau décoré. Le sort du drapeau décoré, qui va recevoir la croix sur le front de bataille, est plus brillant et le sort du drapeau blessé, qui a dû regagner comme un invalide le chemin du dépôt, est plus émouvant. Mais la gloire de celui-ci vaut la gloire de celui-là.

L'un, tout resplendissant de sa croix d'honneur, représente l'éclat des succès, et l'autre représente dans ses nobles haillons la grandeur des épreuves.

Ils méritent également la reconnaissance et les hommages du pays.

C'est bien ainsi que l'entendent les chefs de nos armées : ils ont en effet voulu que des honneurs spéciaux fussent rendus au drapeau du 81e d'infanterie comme ils seront rendus au 24e colonial.

La cérémonie, qui vient d'avoir lieu dans la cour d'honneur de la caserne du 81e à Montpellier, a été impressionnante. On a présenté aux hommes du dépôt massés derrière leurs officiers les glorieux lambeaux troués et déchiquetés auxquels trois blessés du régiment faisaient une garde d'honneur. Le commandant Delattre a célébré en une brève allocution la bravoure de ceux qui, selon le serment que le colonel avait prêté en leur nom au jour du départ, se sont sacrifiés pour défendre le drapeau. La famille du sous-lieutenant porte-drapeau Servent, tué à l'ennemi, était là, face aux troupes. Lorsque le commandant eut achevé de parler, un incident se produisit qu'un témoin a relaté en ces termes : « M. Servent père s'approche du drapeau, et, sur l'étoffe souillée par la boue des tranchées, mais glorieuse, le vieillard pose ses lèvres en un fervent baiser. » Et l'auteur du récit ajoutait que, au moment où les troupes avaient défilé, il avait vu pleurer les vétérans et les jeunes recrues...

Et nous aussi, n'est-il pas vrai, nous ne réussissons pas à retenir nos larmes devant une pareille évocation.

Voilà un homme qui a connu la pire des douleurs dont puisse être frappé le cœur d'un être humain : son fils bien aimé a succombé à la fleur de l'âge. Mais l'enfant est tombé au champ d'honneur, il est tombé pour défendre le drapeau, il est tombé pour la patrie. Alors, ce père se raidit, fait violence à son affreux chagrin pour venir avec les siens assister à la solennelle et grave cérémonie. Les suprêmes honneurs rendus au drapeau que son fils a défendu jusqu'au sacrifice de sa vie sont pour lui comme les secondes funérailles de ce fils qu'il pleure. Il semble que sa douleur va en être ravivée. Mais il est autorisé à coller un instant ses lèvres sur un peu de soie en lambeaux et cela suffit pour qu'il s'en aille réconforté dans l'austère fierté de son deuil.

C'est à des traits de ce genre que l'on se rend compte vraiment que les drapeaux qui conduisent nos soldats à la bataille ne sont pas de froids symboles mais bien des êtres vivants, — des êtres vivants avec qui l'on se réjouit ou avec qui l'on souffre, des êtres vivants qui résument en eux tour à tour toutes les angoisses et tous les orgueils de la nation.

Le drapeau blessé peut à présent rester en la retraite de son dépôt : il a bien fait sa besogne et il a eu la récompense qu'il méritait. Ayant été à la peine, il a été à l'honneur. N'avions-nous pas raison de dire que si son sort paraissait plus lamentable que celui du drapeau décoré, sa gloire valait la sienne ?

Rapprochez par l'imagination ces deux drapeaux. Rapprochez ces couleurs éclatantes auxquelles la croix d'honneur ajoutera encore un éclat nouveau et ces pauvres loques qui s'effilochent. Rapprochez le drapeau décoré du drapeau blessé, et voyez si, associés l'un à l'autre, ils ne symbolisent pas vraiment, dans toute sa grandeur cette âme française qui, à travers les fortunes diverses de la guerre, ne s'enorgueillit pas moins de ses souffrances que de ses victoires !

CAMILLE FERDY.

L'Inde peut envoyer sept millions de soldats

Londres, 14 Octobre.

L'Allemagne a commis une très grave erreur en croyant que les Indes et l'Irlande seraient, pendant la guerre, des motifs d'inquiétude pour l'Angleterre.

Sa Hautesse Agha Khan, le chef reconnu de 60 millions de mahométans indiens, résume ainsi son opinion sur la guerre :

Quand on lui dit qu'une propagande allemande pourrait affecter la loyauté des sujets indiens vis-à-vis de l'Angleterre, il remarque simplement :

« Plusieurs de mes concitoyens ont été en Afrique et ont vu l'administration des Allemands dans les colonies africaines de l'Est et du Sud-Ouest. Ils savent ce que la germanisation de l'Inde signifie. Ils savent également que, si l'Angleterre était expulsée des Indes, l'Allemagne, si elle a du succès dans cette guerre, ne manquerait pas de l'envahir. Personnellement, mon antipathie n'est pas dirigée contre le peuple allemand, qui possède certaines qualités, mais contre l'école prussienne et contre l'état-major général de l'empereur, école qui écrase toute espèce d'indépendance. »

Et Agha Khan ajoute avec un sourire confiant :

« Si c'est nécessaire, nous pouvons être à volonté 700.000 ou 7.000.000, ce ne serait pas un sacrifice très grand pour notre population, qui compte 320 millions d'habitants. »

Un hôpital à Marseille pour les troupes de l'Inde

Londres, 14 Octobre.

Une somme de 35.728 livres sterling est déjà reçue pour la souscription organisée par lord Roberts, dans le but de créer des hôpitaux à Alexandrie et à Marseille pour les troupes indiennes engagées dans la guerre.

D'autre part, on télégraphie du Cap que les Indiens anglais organisent un fonds pour venir en aide aux troupes indiennes contribuant à la défense de l'empire.

LES GOSSES AUX ARMÉES

Un artilleur, blessé récemment sur le front et soigné dans un hôpital parisien, nous raconte l'enrôlement volontaire de deux bambins rencontrés dans les Vosges aux premiers jours des hostilités. Ils ont treize et quatorze ans. Chassés de quelque village dévasté, séparés de leurs parents, perdus, ils arrivèrent un soir, affamés, pieds nus, en haillons, et furent recueillis par les hommes d'une batterie. L'on trouva pour chacun d'eux une veste de soldat qu'un tailleur de fortune rétrécit, un calot, une paire de molletières et des brodequins trop grands qu'il fallut brourrer de paille. De la sorte équipés, tout fiers de leur nouvel état, les enfants adoptifs du..... d'artillerie, commencèrent dès lors à partager la rude vie de leurs aînés. Il y a deux mois qu'ils font campagne, grimpés sur les voitures, dormant à la belle étoile et se régalant de la soupe qu'ils aident à préparer.

Autant l'aîné est sérieux, grave, peu communicatif, autant le plus jeune est rieur, expansif, espiègle. Mais, si dissemblables, ni l'un ni l'autre n'ont jamais bronché sous la mitraille, car tous deux ne portent-ils pas, à leur façon, un uniforme ?

Le Gouvernement belge au Havre

L'arrivée des ministres

Le Havre, 14 Octobre.

Hier soir, à 8 heures, le vapeur *Peter-de-Coninck*, venant d'Ostende, est arrivé, ayant à bord les membres du gouvernement belge.

Les ministres belges ont été reçus par MM. Augagneur, ministre de la Marine ; William Martin, chef du protocole ; Hennion, ancien préfet de police ; Brelet, préfet de la Seine-Inférieure ; Louis Brindeau, sénateur ; Siegfried et Ancel, députés ; le maire, le Conseil municipal, la Chambre de Commerce.

Les honneurs militaires ont été rendus.

La population a accueilli les membres du gouvernement belge par des manifestations enthousiastes.

Le Havre, 14 Octobre.

Avec la plupart des membres du gouvernement belge, se trouvaient à bord du *Peter-de-Coninck*, M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles ; M. de Fontarce, conseiller de la légation ; M. Pallu de La Barrière, consul de France ; MM. Piège, Baron, Lehure et divers attachés.

Le Havre, 14 Octobre.

Parmi les ministres belges à portefeuille qui sont arrivés hier à bord du navire *Pieter-de-Koninck*, on signale M. Carton de Wiart, ministre de la Justice et président du Conseil.

Le nombre des personnes qui ont accompagné le gouvernement belge est d'environ trois cent cinquante, dont deux cents vingt-cinq fonctionnaires et un détachement de gendarmerie comprenant cent vingt-cinq hommes.

L'impression en Angleterre

Londres, 14 Octobre.

Les *Daily News* disent que l'arrivée du gouvernement belge au Havre démontre que l'occupation de la Belgique par les Allemands est complète, mais que, néanmoins, le gouvernement y retournera, et que les Allemands seront repoussés hors du pays.

La population quitte Ostende

Ostende, 14 Octobre.

Depuis cinq heures du matin, des milliers de personnes assiégeaient les accès du port, attendant les paquebots.

Le premier paquebot amena le corps diplomatique, deux membres du gouvernement et les fonctionnaires des ministères à destination de la France.

Les autres paquebots furent pris d'assaut par la foule. Beaucoup de gens se glissant même à bord par la rampe aux bagages.

Les ministres de la Guerre échangent des télégrammes

Bordeaux, 14 Octobre.

M. de Broqueville, ministre de la Guerre belge, a adressé à M. Millerand la dépêche suivante :

L'armée belge acculée à la frontière de France, après deux mois et huit jours de lutte, s'honore et se réjouit à la pensée de reconquérir le sol de la patrie. En union intime avec les superbes armées alliées, elle ne doute de rien, parce qu'aux côtés de la France, de l'Angleterre, de la Russie, elle sait combattre pour tout ce qui honore une armée. Elle est pleine de confiance et elle exprime sa gratitude au ministre de la Guerre qui a bien voulu seconder ses efforts. En Belgique comme en France, il n'y a qu'un cœur et qu'une âme pour vouloir des armées unies dans les nations unies.

M. Millerand a répondu :

Profondément touché de vos efforts et émouvantes paroles, je tiens à vous exprimer à nouveau notre gratitude et notre admiration pour la vaillante armée belge. Depuis plus de deux mois, dans la lutte héroïque qu'elle soutient, elle a montré au monde ce que peut un peuple décidé à lutter jusqu'au bout pour le respect de la dignité et pour la sauvegarde de son indépendance. Je me félicite et je m'honore que les circonstances rendent plus étroites ma collaboration avec un ministre dont les événements ont mis si puissamment en lumière la clairvoyance et l'énergie. Indissolublement unis, Belges, Anglais, Russes et Français, nous vaincrons, parce que notre volonté est supérieure à toutes les épreuves.

Les remerciements du roi Albert au président de la République

Bordeaux, 14 Octobre.

Dès qu'il eut connaissance des intentions du gouvernement belge, le président de la République a télégraphié au roi pour offrir à ses ministres l'hospitalité dans une cité française et pour lui donner l'assurance que la souveraineté du gouvernement royal y serait pleinement assurée.

Le roi a répondu en ces termes au président :

Monsieur le président,

Je suis profondément touché de l'hospitalité que la France est disposée à offrir si cordialement au gouvernement belge, et des mesures que le gouvernement de la République prend pour assurer notre pleine indépendance et notre souveraineté.

Nous attendons avec une inébranlabe confiance l'heure de la victoire commune.

Luttant côte à côte pour une juste cause, notre courage ne connaîtra jamais de défaillance.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à mon inaltérable affection.

Signé : ALBERT.

Un télégramme du président du Conseil belge à M. Viviani

Bordeaux, 14 Octobre.

M. de Broqueville, président du Conseil, ministre de la Guerre de Belgique, a adressé à M. Viviani, président du Conseil, le télégramme suivant :

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, Charles de Broqueville, à S. E. M. Viviani, président du Conseil, Bordeaux,

Le gouvernement du roi des Belges est profondément ému de l'accueil plein de cœur et de délicatesse qui lui est fait par le gouvernement de la République.

Il prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de toute sa gratitude.

Comme le disait, le 5 août, M. le président de la Chambre des Députés, la Belgique a tout sacrifié pour défendre l'honnêteté, l'honneur et la liberté. Elle ne regrette rien, parce qu'elle a conscience du devoir accompli, et la certitude du triomphe de la cause que nous nous honorons de défendre la main dans la main des peuples alliés.

Réponse de M. Viviani

M. Viviani a répondu en ces termes au président du Conseil de Belgique :

Le gouvernement de la République est fier de donner l'hospitalité au gouvernement de la noble et vaillante nation, qui, en sacrifiant tout au souci de l'honneur et du devoir, a rendu à la cause commune un si éclatant service.

Je suis sûr, comme vous, que l'union intime des nations alliées assurera le triomphe définitif de la justice et du droit.

Ce que disent les journaux

Paris, 14 Octobre.

Les journaux commentent l'installation en France du gouvernement belge :

Le *Figaro* dit que parmi les bouleversements et les surprises de cette guerre sans précédent, la poignante et sublime aventure de la Belgique prendra dans la perspective de l'Histoire des proportions épiques. Le transport du gouvernement belge au Havre en sera au point de vue politique international l'épisode de l'intérêt le plus haut. Au-dessus des intérêts nationaux, est apparue subitement l'image de la civilisation et la nécessité impérieuse de la défendre s'est imposée à la France, à l'Angleterre, à la Belgique et à la Russie. Dans cette lutte la Belgique s'est, la première, offerte et magnifiquement sacrifiée. Tant que son sol ne lui sera pas intégralement rendu, ses villes rebâties, ses soldats vengés, la lutte continuera implacable, et ce sera pour la cité française qui va, pendant quelques semaines, lui servir de capitale, un surcroît de fierté et d'honneur.

Le *Gaulois* dit : « Avec les Belges et leur roi, nous sommes dans la beauté qui nous arrache un cri d'admiration. Avec Guillaume II, son peuple, ses armées, nous sommes dans le domaine de l'horreur qui soulève les malédictions de l'univers. En Belgique comme en France, chaque jour ajoute une page nouvelle à l'héroïsme. Dans ces annales de la grandeur d'âme je ne sais si on trouvera jamais un trait plus noble en sa simplicité que celui-ci : le roi des Belges, avant de quitter Anvers, emprunta le fusil d'un de ses hommes pour tirer le dernier coup de feu ».

Les autres journaux disent qu'en ouvrant au roi Albert, à son gouvernement, à son armée, les portes de la France, nous ne faisons guère que commencer à nous acquitter de notre dette immense en faveur des premiers héros de la guerre de 1914, de nos plus utiles, de nos plus précieux défenseurs.

Les intentions de l'Allemagne

Battus ils se replieront en Hollande. Victorieux ils règleront leurs comptes avec l'Italie et la Roumanie.

Paris, 14 Octobre.

Un Hollandais a été appelé par le règlement de ses affaires, que l'état de guerre rendait urgent, à visiter la Prusse, les Etats de l'Allemagne du Sud et l'Autriche où se trouve sa clientèle.

Ses impressions de voyage sont donc certainement très impartiales.

On a parlé devant lui comme à un étranger rallié *à priori* à la cause austro-allemande.

Les Austro-Allemands, dit-il, crient à la sincérité des communiqués officiels de leurs états-majors.

En Allemagne, on fait la leçon aux blessés avant de les laisser rentrer dans le milieu familial. Les promesses et les menaces les amènent à ne parler qu'avec circonspection et dans le sens qui leur a été indiqué.

De nombreuses adresses sont envoyées de toutes parts au kaiser, et lui donnent l'impression que l'opinion est avec lui.

L'Allemagne veut la Belgique et la Hollande, et on parle de cent milliards qu'on exigera de la France seule, outre le Maroc et l'Algérie.

La suppression des budgets de la Guerre et de la Marine permettrait à la France, qui s'imposerait naturellement d'autres sacrifices, de se libérer assez vite, surtout si on lui permettait de s'exonérer en vendant l'Indo-Chine.

On vous dit cela très sérieusement dans le clan austro-allemand.

Mon interlocuteur, ajoute-t-il, a entendu plusieurs fois répéter que si l'armée allemande doit se replier, elle occupera la Hollande, dont les ressources matérielles contribueront à l'alimentation de l'Allemagne.

Avant tout, on veut éviter à celle-ci la honte de l'invasion.

Dans tous les milieux, on manifeste une haine plus violente contre l'Italie même que contre la France. Il y aura, avec elle, un compte ultérieur à régler.

Même sans guerre, on réussira, une fois vainqueur, à la ruiner économiquement, à rogner son territoire, à annuler son influence.

Quant à la Roumanie, il ne saurait être question d'obliger l'Autriche-Hongrie victorieuse à se dépouiller pour elle de la Transylvanie.

Si elle observe la neutralité, on la paiera avec des avantages économiques, des traités de commerce avantageux.

Une vue de Gand : "Le Quai aux Herbes"

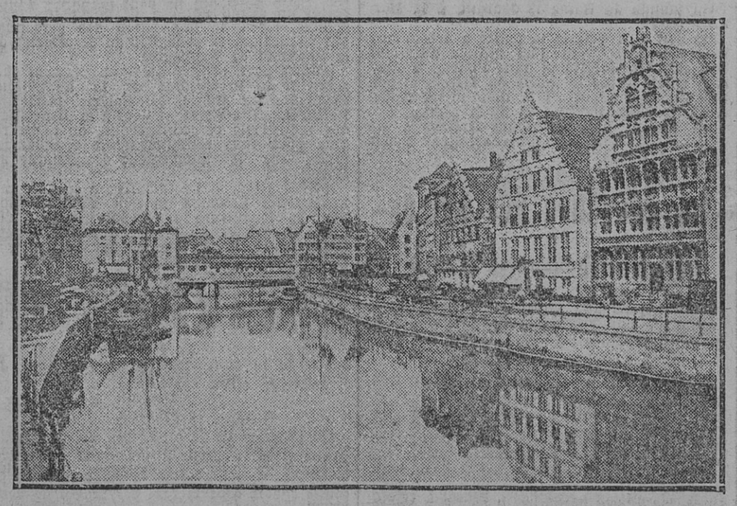

Les Allemands sont entrés à Gand, qui, comme Anvers, est une sorte de capitale industrielle de la Belgique. C'est la grande cité historique des drapiers, patrie des Artevelde, foyer du patriotisme flammingant et des revendications des corporations, dont l'esprit subsiste dans les fameuses coopératives ouvrières qui sont l'honneur du prolétariat belge. C'est à Gand que se dresse la célèbre coopérative socialiste *Vooruit*, dont l'ouvrier typographe Anseele fut le fondateur. Notre photographie représente une vue d'un des quartiers les plus pittoresques et les plus animés de Gand : « le Quai aux Herbes » avec à gauche la curieuse Maison des Bateliers.

LA GRANDE BATAILLE

Les opérations se poursuivent à notre avantage

Les Allemands sont entrés à Gand. -- Une armée anglo-française occupe Ypres.

Bordeaux, 14 Octobre.

Par application des dispositions de l'article 37 de la loi du 13 mars 1875, le général de division Abaut, est placé, à dater du 13 octobre 1914, dans la deuxième section de réserve du cadre de l'état-major général de l'armée.

Communiqué officiel

Bordeaux, 14 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique : *Dans la région de Gand, quelques engagements ont eu lieu dans la nuit du 12 au 13 et dans la journée du 13.*

Des troupes anglo-françaises ont occupé Ypres.

1. — A notre aile gauche : *Jusqu'à l'Oise, les opérations se poursuivent normalement.*

2. - Au centre : *Les progrès de nos armées dans la région de Berry-au-Bac sont confirmés.*

3. — A notre aile droite : *Rien de nouveau.*

Bien que nous n'ayons pas l'habitude de relever les inexactitudes de la presse allemande, il nous paraît utile de dénoncer la fausse nouvelle publiée par certains journaux allemands sur la prétendue destruction de deux divisions de cavalerie française.

Ce renseignement est complètement faux.

La vérité est que des forces de cavalerie française et allemande, avec des soutiens, sont engagées depuis plusieurs jours sur le front La Bassée-Estaires-Bailleul.

La cavalerie allemande a pu progresser, très légèrement du reste, entre le canal de La Bassée et la Lys, mais elle a été obligée de se replier dans la partie au nord de la Lys.

Les pertes de la cavalerie allemande sont certainement au moins aussi sensibles que les nôtres. Une de ses divisions a particulièrement souffert, parce qu'elle a pu être poursuivie pendant toute une journée par nos aviateurs qui n'ont cessé de lui lancer des bombes.

De même, les Allemands annoncent qu'ils procèdent à l'investissement de Verdun. Là encore, pour connaître la vérité, il suffit de se reporter à la situation définie à plusieurs reprises par les communiqués français.

Les Allemands ne sont même pas arrivés à se heurter directement à la place de Verdun. Ils ont fait deux tentatives infructueuses pour essayer d'envelopper à grande distance nos forces qui opèrent autour de cette place.

L'une de ces tentatives a été marquée par leur essai de progresser dans la forêt de l'Argonne, entre Binarville et Varennes.

On se rappelle qu'elle a échoué avec des pertes très importantes. Nous n'avons même pas annoncé que deux bataillons allemands y avaient été anéantis.

L'autre effort allemand, tenté avec des effectifs d'ailleurs beaucoup plus importants a été de franchir la Meuse dans la région de Saint-Mihiel. Si les Allemands ont pu atteindre cette rivière sur le front Maizoy-Chauvoncourt, tous leurs efforts pour déboucher ont échoué, les Allemands s'étant trouvés pris de flanc par celles de nos troupes qui s'avançaient, du Sud au Nord, dans la partie méridionale des Hauts de Meuse, et par la Wœvre méridionale.

Les forces allemandes diminuent celles des alliés augmentent

Londres, 14 Octobre.

Le *Times* publie un article où il établit que toutes les forces allemandes, des jeunes gens aux pères de famille, sont en ligne. Cependant, en raison des pertes subies, certaines formations manquent d'artillerie, ou ne tirent que de vieux obus qui ne font pas explosion.

La qualité des nouvelles troupes ne vaut pas celle des premiers effectifs, et on signale, de nombreux côtés, un inextricable mélange d'hommes d'unités différentes.

Pour bien des unités, les vides n'ont pas été comblés, et même, en mettant les choses au pis pour les alliés, ceux-ci doivent avoir maintenant une supériorité numérique marquée.

Pour cette raison, et aussi parce que la qualité des troupes alliées est peut-être meilleure, en tout cas aussi bonne que celle des Allemands, il n'y a aucune raison de supposer que la bataille importante qui se développe maintenant dans le Nord-Est de la France ne tournera pas à notre avantage.

La situation est excellente

Paris, 14 Octobre.

Le général Cherfils écrit, dans l'*Echo de Paris* :

Tandis que tous les efforts des Allemands échouent entre Arras et l'Oise, et se brisent avec des pertes énormes entre Lassigny et Roye, notre progression, au Nord de l'Aisne, continue sous une pression constante et invincible.

Aux deux extrémités de la bataille, la situation est parfaite. Nous avons encore gagné du terrain à l'Est et au Sud-Est de Verdun. Ceci veut dire que nous avons encore élargi la zone de sûreté et de protection qui enveloppe le camp retranché de Verdun.

Enfin, à notre aile septentrionale, notre cavalerie refoule toujours la cavalerie allemande, et depuis La Bassée jusqu'à Hazebrouck, elle oppose une muraille vivante à toutes les entreprises de sa rivale impuissante.

Les Allemands battus à Ypres éprouvent des pertes considérables

Londres, 14 Octobre.

Le correspondant du « Daily Mail » dans le nord de la France dit :

Les dernières informations que j'ai pu obtenir parlent de fortes colonnes allemandes de toutes armes passant à travers Bailleul, dans la direction d'Ypres.

Autour de cette ville, les Allemands paraissent être concentrés en très grand nombre.

Le « Times » dit par ailleurs qu'un vif combat a eu lieu à Ypres. Les Allemands ont été repoussés à plusieurs kilomètres de la ville, avec des pertes considérables.

ILS S'EN IRONT ! !

Un écho de la grande bataille de l'Aisne. — Conversation avec un officier blessé. — Une guerre de siège. — Nous y sommes déjà habitués. — Des lâches et des tortionnaires. — Mais ils s'en iront !

Le lieutenant V..., du ...e d'infanterie, a été blessé d'une balle à l'avant-bras le 26 septembre, au cours d'une reconnaissance qu'il fit dans les bois de Chépy, aux environs de Montfaucon. Nous avons eu la bonne fortune de causer assez longuement avec cet officier parti au feu dès le premier jour.

Voici, très fidèlement reproduit, l'entretien :

— Votre blessure est-elle grave ?

— Elle le paraissait aux premiers jours, mais maintenant cela va mieux. Je souffre surtout d'une assez violente entérite contractée en buvant des eaux décomposées. Les Allemands n'enterrent jamais les chevaux. Ils les laissent pourrir chez nous. Vous pouvez imaginer dans quel état sont les réserves d'eau et les sources.

— C'est là un de leurs moyens de faire la guerre ?

— Oui. Mais ce qu'on ne sait pas et qu'il faut dire, c'est qu'au point de vue « tactique » les Allemands nous ont imposé leur manière de faire la guerre. Leur système de retranchement est très bon. L'artillerie seule peut les déloger de ces abris. Mais, en terrain découvert, les Boches ne tiennent pas. Dans tous les combats de la Moselle auxquels j'ai participé, nous les avons décimés comme nous avons voulu.

— Vous étiez des premières rencontres dans la région d'Etain, Spincourt, Longwy, Longuyon, etc... ?

— Oui. Et l'infanterie fit des prouesses d'endurance et de courage. Et l'on peut être fier de nos soldats quand on les compare aux autres. Depuis le 26 août, le général X..., commandant le ...e corps, a été nommé à la tête de la troisième armée. C'est lui qui dégagea le ...e corps au-dessus de Longwy, gardant encore une position redoutable. Et la troisième armée a toujours barré, depuis, la route de Bar-le-Duc. Nous sommes restés sur la ligne de Revigny à Bar-le-Duc et là, le 4 septembre, nous avons appris les ravages des Allemands à Meaux et dans la région de Coulommiers. Notre surprise était grande, car nous nous demandions où ils pouvaient aller, ayant sur leur flanc gauche cinq corps d'armée, plus les défenses mobiles de Toul et de Verdun qui comptent 80.000 hommes. Après avoir résisté six jours, jusqu'au 10, nous sommes repartis le 11 en avant. L'ennemi s'est alors replié sur Montfaucon où ils avaient installé une formidable position, des retranchements et des réserves qui ne sont pas encore épuisées. Mais j'ai eu ce matin une grande joie : Nous avons repris Apremont, la ligne directe sur Montfaucon qui sera bientôt à nous. Or, nous les aurons : Ils ne peuvent plus passer que sur la rive droite de la Meuse où nous sommes solides.

— Des blessés ont dit que la bataille de l'Aisne était particulièrement rude, et que de part et d'autre on était éprouvé.

— Oui, mais eux beaucoup plus que nous. J'ai participé à la bataille du 12 au 26 septembre. Jamais les Allemands n'auraient pu nous imposer des méthodes de combat par retranchements successifs, sans la protection efficace de leur artillerie lourde. Mais nous sommes d'une bonne race. Nous n'avons pas leur paresse d'assimilation. Il nous a fallu huit jours pour adopter leur manière. Au début, nous avons eu la pluie, et la pluie dans les tranchées c'est atroce. Sous les bois de Chépy, la boue nous arrivait en haut des cuisses. Mais nous ne bougions pas ! Nous avions compris que les patrouilles allemandes cherchaient à nous répérer s'avançant jusqu'à 30 mètres de nos tranchées en chantant et en poussant des cris. Ils ne sont pas malins. L'opération avait lieu régulièrement à l'aube. Et si l'un des nôtres avait l'imprudence de se montrer ou de bouger (dans le besoin de démolir ces éclaireurs) immédia-

tement leur artillerie faisait pleuvoir des projectiles.

— Très sincèrement, sans parti-pris, avez-vous une opinion sur leurs hommes ?

— Oui, et je peux parler librement, ayant fait plusieurs fois des prisonniers. Leurs corps d'active ont très bien tenu, mais leurs réserves et surtout les réserves de l'infanterie, n'ont aucune valeur. Voici, d'ailleurs, un petit récit de reconnaissance qui vous éclairera sur leur mentalité :

Le 25 septembre, j'étais en reconnaissance avec deux éclaireurs montés. Nous devions passer un gué et j'avais détaché un fantassin pour porter un ordre à un autre groupe. Il partit mais revint quelques instants après en disant : « Les « Boches » sont là, voici un de leurs fusils. » Je ne croyais pas l'ennemi si près. La nuit venait. Je vis des ombres bouger, puis, un coup de fusil partit. Balle perdue ! Je sortis mon revolver, je tirai dans la direction du coup de feu et j'entendis un cri. Nous nous trouvâmes bientôt en face d'un sous-officier et de sept hommes ; ma balle avait brisé le bras du sous-officier, — et cela par hasard, puisqu'il était impossible de viser. Nous étions trois hommes. Ils étaient huit, armés comme nous. Avant même que nous fussions près d'eux, ils avaient jeté leurs armes à terre et crié : «Kamrad ! ami ! Franz sich ! » *Le sous-officier me léchait les mains et ses hommes faisaient de même à mes deux cavaliers*, les suppliant de ne pas les tuer. Je les questionnai. C'étaient des hommes de 35 à 40 ans, tous chargés de famille. Ils détestaient la guerre, ne demandaient qu'à revenir chez eux, à revoir leurs enfants. Ah ! je vous assure qu'ils ne parlaient plus comme au début de : « Paris, Paris ! » Les temps ont changé.

Enfin, chose plus grave, et dont l'Allemagne subira les conséquences : si ces hommes ne sont pas surchauffés ils refusent de combattre. Pour ma part, je sais qu'il est rare qu'une patrouille allemande rentre au camp lorsqu'elle est venue sur nos lignes. Ils ont une telle crainte des officiers, des mauvais traitements et des privations que les éclaireurs *s'égarent eux-mêmes*, afin d'être faits prisonniers.

— Vous avez été blessé le lendemain,et dans quelles conditions ?

— Oh ! comme cela arrive toujours, alors que l'on ne croit pas le danger si proche. On m'avait donné l'ordre de m'assurer de ce qui ce passait un peu plus loin sur la droite du bois de Chépy. Je n'avais pas d'agent de liaison sous la main. Je partis seul à travers une futaie. Quelques instants après, une fusillade m'accueillit. Je reçus trois balles dans ma manche et une balle dans l'avant-bras. Je fus évacué aussitôt ; mais après une convalescence de dix jours je pourrai repartir au feu. Si vous saviez quels hommes nous serons après la guerre ! Quel changement complet dans nos esprits et dans nos cœurs ! !... *(Ici un long silence)*. MAIS ILS S'EN IRONT ! !

— Avez-vous assité à une retraite des Allemands ?

— Oui, Nous sommes passés par des villes et des villages qu'ils avaient occupés. Dans leur fuite, ils laissaient des quantités énormes de matériel. Ainsi, une division française, qui avait perdu ses outils, a pu se réapprovisionner de tout ce qu'avait lâché l'ennemi. Dans la région de Lahyecourt, au nord de Bar-le-Duc, on trouvait des monceaux de casques, d'armes, de munitions. Je précise encore : A Wally, des tas d'obus,gros et petits, atteignaient la hauteur d'une maison à premier étage sur une surface de deux cents mètres carrés. Ils abandonnent, vous le savez, leurs blessés et enterrent leurs morts quand ils ont le temps. Les nôtres ! ! ! Je n'ose pas y songer. Ainsi, voilà ce que j'ai vu (et le lieutenant qui nous parlait ne pouvait retenir son émotion).Nous sommes repassés, huit jours après l'avoir quitté sur un coin du champ de bataille, un petit bois où les nôtres, dont plusieurs officiers, mes camarades, étaient tombés. Je les trouvai encore là, accrochés aux branches basses, noirs, décomposés, pourrissant dans la boue. Les Allemands avaient eu tout le temps d'enterrer les morts, puisqu'ils avaient gardé la position pendant une semaine. Mes hommes et moi avons fait une sépulture de fortune à nos pauvres amis et repéré l'endroit.

— On a prétendu que nous exagérions les atrocités racontées par ceux qui revenaient.

— Tout ce que l'on a dit est exact et est encore au-dessous de la vérité. J'ai vu de mes yeux des tableaux d'horreur inoubliables et que l'imagination se refuse à concevoir. Des précisions encore ? En voici : Du village de Sommeilles, il ne reste rien. Tout est brûlé. De même qu'à Loupy-le-Petit, à Loupy-le-Grand, ils ont démoli jusqu'aux pans de murs incendiés. En Argonne, toute la partie gauche de la Meuse, sur 100 kilomètres, est dévastée. Le paysage même est défiguré. Du jugement que je peux porter, *dans soixante ans, on se demandera — si la vie a repris là — ce qu'il pouvait y avoir au temps de la guerre, à cette place.* Quels hommes ! ! Mais ce ne sont pas des hommes : lâches et vils, des chiens battus quand ils se sentent faibles, odieux et cruels quand ils sont les maîtres. Ah ! les sales gens, les sales gens ! »

Tout commentaire à ces déclarations serait vain ; mais il convient de dédier ces pages aux optimistes qui font l'étalage d'une générosité coupable. Les siècles de civilisation ont passé sur une race, qui est resté la même, comme aux époques de la plus lointaine barbarie.

L'héroïque défense du fort de Troyon

Paris, 14 Octobre.

On sait l'héroïque résistance qu'opposa le fort de Troyon, fort déclassé, ne l'oublions pas, à l'envahisseur. Cette petite forteresse subit deux bombardements.

Après le premier, il ne resta plus que quatre canons, les autres ayant été mis hors de service.

Le deuxième bombardement fut effroyable.

Bientôt, tout ne fut plus que ruines. Nos soldats reçurent alors l'ordre de se retirer. La vaillante petite garnison préféra ne pas abandonner son poste d'honneur, et se retira dans la citerne du fort.

Cette garnison comptait, à ce moment, 450 hommes. Vingt-deux autres soldats se trouvaient isolés dans la poudrière. Celle-ci pouvant d'un moment à l'autre sauter, sous la pluie continue de mitraille, le minuscule détachement qui l'occupait fut avisé d'avoir à rallier la citerne précitée. A cet effet, il s'engagea dans un étroit couloir, un boyau pourrait-on dire, reliant la poudrière à la citerne .

Mais ,au même moment, une terrible trombe d'obus fit crouler la voûte, et les 22 malheureux soldats se trouvèrent ensevelis sous des monceaux de terre et de pierres.

Un peu plus tard, l'attaque des Prussiens s'affaiblissant, le restant de la garnison put opérer librement sa retraite.

Le kronprinz est passé par là

Londres, 14 Octobre.

M. Frank Hillier, correspondant du *Daily Mail*, envoie à son journal, de Villiers-aux-Vents, au sud de Verdun, une description de la maison où séjourna, dans ce village, le kronprinz quand il y avait son quartier général.

Cette maison, située tout près de l'église, la mettait bien devant ses yeux quand elle fut brûlée, ce qui indique assez que ce fut sur son consentement absolu. La maison de Dieu fut livrée aux flammes par celui qui, commandant une armée du kaiser, marche, d'après ce que l'on nous dit, avec les pouvoirs de la divinité. Or, celui-ci ne dit aucun mot pour empêcher cette destruction.

Il n'y eut pas que l'église de brûlée. Toutes les maisons de l'endroit furent détruites. Villiers-aux-Vents, autrefois village charmant et tranquille, est maintenant un monceau de ruines.

Le kronprinz s'y conduisit comme dans une étable à cochons. En ce lieu, aucun point où le royal fanfaron passa ne demeura intact.

Les apologistes allemands ne pourront plus dire que la destruction et le vandalisme de leur armée sont le fait d'officiers irresponsables. Les ruines de Villiers-aux-Vents détruisent cette théorie.

Il y eut une violente bataille entre Villiers-aux-Vents et Revigny, qui, du côté allemand, fut conduite du village vers la colline.

Dans le but que le kronprinz ne pût recevoir aucun heurt, une série d'excavations laborieuses avait été creusée sur le derrière de la maison, avec un tunnel conduisant à une issue à quelque distance, si bien que lorsque l'affaire deviendrait trop chaude, le lièvre royal pût se jeter dans son terrier et se sauver en sûreté.

Les excavations ont environ cinq pieds de profondeur et sont recouvertes de planches, de terre et de moëllons. En dedans, elles sont confortablement murées avec de la paille et de l'herbe sèche. Leur longueur est d'environ cent pieds, si bien que c'était une assez bonne chambre pour l'état-major.

La maison derrière laquelle elles furent établies est, ou plutôt était, la plus importante du village. Tout ce qu'il en reste, ce sont les trois murs et la moitié d'un autre, avec une pile de toiture au bas, au milieu de laquelle se trouve un fauteuil à demi brûlé, tout recouvert de velours rouge, ce qui, a-t-on dit, était l'appareil du kronprinz sur le champ de bataille.

Comme partout ailleurs, dans cette région de la France, la dévastation est la note dominante. Il n'y a plus ni population, ni bétail, ni nourriture, ni vie en aucune sorte. C'est la ruine, uniquement.

Le kronprinz a droit à un orgueil professionnel pour l'exécution de ce programme.

En Belgique

L'entrée des Allemands à Gand

Amsterdam, 14 Octobre.

Le *Telegraaf* dit que les Allemands sont entrés à Gand, le 12 octobre, après de violents combats, samedi et dimanche, dans le voisinage de Quatrecht et de Melle.

Un petit détachement de uhlans arriva d'abord, puis se retira. Quelques temps après, l'infanterie allemande pénétra de tous côtés, occupa l'Hôtel de Ville et campa dans les rues.

Ostende, 14 Octobre.

Les Allemands ont occupé Gand avant-hier à 10 heures du matin.

Les causes de l'arrestation de M. Max

Amsterdam, 14 Octobre.

Relativement à la contribution de guerre imposée à la ville de Bruxelles, le *Lokal Anzeiger* de Berlin dit que le bourgmestre, M. Max, a acquitté d'abord 20 millions de francs, dont trois millions et demi furent versés comptant en numéraire. Mais M. Max refusa d'acquitter la différence, c'est ce qui a amené son arrestation.

Le ravitaillement de Bruxelles

Londres, 14 Octobre.

D'après une dépêche adressée d'Ostende au *Times*, les Etats-Unis auraient offert aux gouvernements allemand et belge de ravitailler Bruxelles, dont la population va mourir de faim.

Une dépêche de New-York au *Times*, dit que l'administration ne peut pas permettre l'embarquement de vivres pour Bruxelles sans l'assentiment de l'Allemagne.

La Prise d'Anvers

Les marins anglais

Londres, 14 Octobre.

Le *Times*, commentant les critiques formulées par le *Morning Post*, disant que l'envoi des marins anglais à Anvers a été inutile,que M. Winson Churchill en a été seul responsable, dit que le *Morning Post* n'a pas assez pris en considération les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvait Anvers. Il fait remarquer que cette expédition n'a fait aucunement partie des opérations militaires essentielles.

Les Allemands à Anvers

Berg-op-Zoom, 14 Octobre.

Le premier souci des Allemands, aussitôt entrés à Anvers, fut de détruire, en le bombardant, le village de Sainte-Anne, sur la rive gauche de l'Escaut. Un de mes amis, qui était hier à Anvers, a pu voir le gouverneur et la Commission municipale. Il s'informa auprès d'eux du sort réservé aux enfants et aux hommes de 18 à 30 ans. On lui répondit qu'on ne leur ferait rien. Mon ami reçut ensuite une copie d'une proclamation dont le texte n'a pas encore été communiqué au public.

Un notaire d'Anvers, qui est arrivé ici et qui va retourner à Anvers ,m'a dit que les Allemands étaient très polis, et les officiers saluaient les passants. Il avait obtenu la permission de fermer sa maison. La population se promenait, allant visiter les ruines.

La contribution de guerre n'a pas été payée. Le faubourg de Berchem, et le quartier du Sud, ont beaucoup souffert du bombardement, mais, à l'exception de légers dommages à la fenêtre du transept de la cathédrale, aucun édifice public n'a été touché.

Le feu a causé plus de dommages. Une centaine de maisons ont été brûlées, dont la moitié auraient pu être sauvées si les habitants n'avaient pas fui et s'il y avait eu assez d'eau.

Les Allemands, dans leurs conversations avec les habitants, insinuent que les Anglais ont trompé les Belges en leur promettant des secours, alors qu'ils savaient bien qu'ils étaient dans l'impossibilité de les aider sérieusement.

Les Allemands disent qu'il y a 125.000 des leurs dans Anvers, mais je crois ce chiffre exagéré jusqu'à présent. Ils se sont cependant bien conduits et ont payé toutes leurs dépenses.

Les employés municipaux d'Anvers ont dû prêter serment de soumission à l'empereur allemand.

La police a reçu l'ordre de retirer partout le drapeau belge. Le drapeau impérial doit être salué quand l'armée passe dans les rues et l'on a vu des soldats abattre les chapeaux des personnes qui ne saluaient pas.

Des milliers de fugitifs reviennent à Anvers et les boutiques ouvrent à nouveau peu à peu.

Tous les boulangers, les bouchers, les épiciers et les marchands d'approvisionnements qui n'auront pas réouvert d'ici cinq jours, seront l'objet des mesures les plus sévères.

L'impression en Angleterre

Londres, 14 Octobre.

Le *Daily Graphic* estime que la prise d'Anvers sert plutôt la cause des alliés qu'elle ne leur est désavantageuse. Quel que soit le plan des Allemands, Anvers ne peut leur être utile pour une nouvelle offensive, et prolonger leur ligne de défense d'une manière dangereuse en les exposant à voir cette ligne percée ou à être enveloppés par places. Si les Allemands renforcent leur ligne à l'Ouest, ils affaiblissent les forces qu'ils peuvent opposer aux Russes à l'Est. La faute criminelle de l'invasion de la Belgique commence ainsi à apporter sa vengeance. Si les Allemands s'étaient bornés à envahir loyalement la France par les Vosges, l'échec de leur violente attaque contre leur adversaire leur eût au moins conféré l'avantage d'un front étroit à défendre, et leur eût permis de s'opposer plus efficacement à l'attaque russe. Les alliés n'ont donc pas trop à se préoccuper de remporter une victoire écrasante dans le Nord de la France ou en Belgique. Ce qui importe, c'est que l'ennemi ait à défendre une ligne aussi étendue que nous pouvons lui imposer, heureusement, grâce à son manque de scrupules. Cette ligne est maintenant d'une étendue prodigieuse, et bientôt, malgré tous ses efforts, elle ne peut manquer d'être brisée.

L'impression en Italie

Rome, 14 Octobre.

La *Tribuna* considère la prise d'Anvers comme une faute au point de vue allemand, cet événement devant provoquer la Grande-Bretagne à continuer la lutte sans jamais cesser. L'Allemagne, observe le journal romain, a accumulé dans toute cette guerre les fautes politiques les plus graves, à commencer par l'invasion de la Belgique. Elle s'est laissé guider par des considérations militaires auxquelles elle a subordonné tout le reste, mais l'Angleterre ne tolérera jamais que les Pays-Bas tombent entre les mains d'une grande puissance. Les autorités du port de Naples, sur la protestation des capitaines des navires anglais et danois, ont ordonné, hier, au transatlantique allemand *Marsala*, mouillé dans le port, de descendre les pavillons qu'il avait hissés à ses mâts pour célébrer la prise d'Anvers.

L'Action Russe

Communiqué du grand état-major

Pétrograde, 14 Octobre.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

Sur le front s'étendant de la région de Varsovie, le long de la Vistule et de la San, jusqu'à Przemysl, et plus au sud jusqu'au Dniester, les opérations commencent à se développer.

En Prusse orientale, il n'y a pas de changement.

L'espionnage allemand en Russie

Pétrograde, 14 Octobre.

Parlant du danger que présente, pour la Russie, le grand nombre des Allemands établis sur son territoire, le *Novoié Vremia* s'exprime de la manière suivante :

Toutes les colonies allemandes des régions de la Russie, occupées en ce moment par les Allemands, rendent à ces derniers des services incalculables dont il est impossible de déterminer l'importance, tant elle est grande. Ces services, gratuits ou rétribués, seront aussi rendus aux Allemands par leurs compatriotes dans toutes les régions où ils ne sont pas encore parvenus, mais où ils s'efforcent de pénétrer et pénétreront peut-être. Les colonies allemandes de notre frontière occidentale constituent donc, actuellement, un énorme danger pour notre patrie. Elles favorisent, en tout cas, l'action de l'ennemi contre nos armées et augmentent les sacrifices que doivent faire nos vaillants défenseurs.

Le gouvernement ne peut pas rester indifférent en présence de ce fait, il ne peut pas fermer les yeux devant un pareil danger. Il faut qu'il agisse avec la plus ferme résolution. Tous les immigrés originaires de l'Allemagne, alors même qu'ils sont devenus sujets de la Russie, doivent être éloignés de nos gouvernements de l'Ouest et transférés dans des régions où ils ne puissent pas nuire. Les colonies allemandes de la frontière de l'Ouest doivent être à jamais supprimés et toutes les propriétés immobilières des Allemands qui cesseront de les constituer devront passer aux mains des paysans polonais des gouvernements de la région de la Vistule.

Nous ne demandons pas que les terres possédées par les Allemands soient confisquées, le gouvernement devra les leur payer d'une façon équitable, et ceux d'entre eux qui préféreront des biens fonciers à l'argent, pourront, et devront, obtenir des propriétés dans l'Est de la Russie d'Europe ou en Sibérie où les Allemands pourront très bien utiliser leurs capacités au point de vue économique.

Sur le front autrichien

Le choléra en Hongrie

Rome, 14 Octobre.

Les cas de choléra se multiplient en Galicie, en Transylvanie et dans le Nord-Est de la Hongrie.

On craint qu'ils n'influent défavorablement sur les opérations militaires.

En Allemagne

L'état-major est muet sur les opérations en France

Genève, 14 Octobre .

La *Tribune de Genève* écrit : « Nous en sommes réduits aux seuls communiqués français. Aujourd'hui, il a bien paru un bulletin allemand, mais consacré entièrement à Anvers, et dans lequel il n'est pas même question des opérations qui se déroulent en France. Signalons le trou complet dans les renseignements de l'état-major de Berlin, et souvenons-nous que ce mutisme voulu s'est déjà présenté à deux ou trois reprises, et toujours quand les Allemands subissaient des revers. Nous n'en tirons pas de conclusions, nous nous bornons à constater la chose. »

Changements dans le commandement

Bâle, 14 Octobre.

On signale quelques changements dans le commandement des troupes allemandes. Le général Barsevit est nommé commandant de la troisième armée. Le général Auffemberg, qui avait été malade, retourne sur le front. L'amiral von Schigger commande les troupes de marine à Anvers.

De l'hydrogène pour les zeppelins

Amsterdam, 14 Octobre.

Suivant le *Telegraaf*, les ouvriers de la raffinerie d'huile Germania à Emmenich, travaillent nuit et jour à la production d'hydrogène pour les Zeppelins.

Les abords de l'usine sont étroitement surveillés afin que personne n'approche.

Les antisémites suspendent leur campagne de propagande

Copenhague, 14 Octobre.

L'organe du parti antisémite *Allemands Taatsbourger Zeitung* a décidé, à la suite d'une démarche faite par le commandant militaire du district de Berlin, de renoncer, pendant la guerre, à sa campagne de propagande.

Nos prisonniers en Allemagne

Genève, 14 Octobre.

Deux camps de concentration pour prisonniers de guerre ont été établis en Hesse-Nassau, le premier à Nisler-Zwehren, près de Cassel, et le second à Limbourg, sur la rivière Lahn.

Près de 6.000 prisonniers français et plusieurs centaines d'Anglais et de Belges sont déjà arrivés à Nisler-Zwehren.

En Angleterre

Pour les réfugiés belges

Londres, 14 Octobre.

Le ministre Samuel a adressé un appel pour venir en aide aux réfugiés belges.

La chasse aux espions allemands

Londres, 14 Octobre.

Trente-trois espions allemands ont été arrêtés, la nuit dernière, à Douvres, à bord d'un des bateaux transportant des réfugiés venant d'Ostende.

Les souscriptions de l'Australie

Londres, 14 Octobre.

On mande de Melbourne au *Morning Post* : Les souscriptions au fonds du lord-maire de Londres (fonds de secours anglais) s'élèvent actuellement à plus de 3 millions de francs, et celles au fonds de secours pour les Belges à 575.000 francs.

Les fonds souscrits pour la guerre atteignent maintenant 7.350.000 francs, dont 1.1175.000 francs pour le fonds belge.

A Brisbane, le total des fonds recueillis est de 3.025.000 francs.

Les chefs socialistes du Cap s'engagent

Londres, 14 Octobre.

On mande de Capetown aux journaux de Londres :

Voici un fait symptômatique du sentiment qui anime en ce moment toutes les classes en Afrique australe. M. Creswel, chef du parti ouvrier dans le parlement sud-africain, et M. Madeley, son principal lieutenant, ont télégraphié au ministre de la Défense qu'ils désiraient s'engager sans conditions dans le service actif.

Les désillusions d'un diplomate allemand

M. de Jagow se plaint de l'attitude de l'Italie et accuse la Russie d'avoir provoqué la guerre.

Rome, 14 Octobre.

Le correspondant berlinois du *Giornale d'Italia* a interwievé M. de Jagow. Celui-ci n'a pas caché qu'il avait toujours espéré voir l'Italie combattre aux côtés des Allemands au jour de la conflagration européenne. Il a ajouté qu'une grande partie de l'opinion publique italienne est convaincue que la guerre a été provoquée par l'envoi de l'ultimatum austro-hongrois à la Serbie.

A ce propos, M. de Jagow a relevé la lutte opiniâtre et sans scrupule de la Russie pour la suprématie absolue dans les Balkans, et la prétention de la Russie à l'hégémonie sur tous les pays balkaniques, en s'efforçant de pousser son influence jusqu'aux rives de la mer Adriatique et de gêner l'Autriche par une barrière du côté Sud.

La Russie a fait la preuve de ses intentions par son attitude hostile à la création de l'Albanie dès la conférence de Londres.

Cela est démontré aussi par la réaction qui se manifeste aujourd'hui en Bulgarie contre l'hégémonie russe, par le fait que la Russie considère le Monténégro comme l'avant-garde des forces slaves, que la diplomatie russe se vantait ouvertement de la constitution d'une alliance balkanique, que la politique serbe agissait sous l'influence russe, que M. de Hartwig excitait les Etats balkaniques contre l'Autriche-Hongrie pendant la crise bosniaque à la conférence de Londres, que la dernière crise de la Serbie n'était que l'indice d'une tendance russe représentant un danger pour l'équilibre européen.

Sur mer

Les croiseurs russes ont coulé deux sous-marins allemands

Pétrograde, 14 Octobre.

L'état-major naval fait le communiqué officiel suivant :

D'après les renseignements complémentaires du commandant en chef de la flotte de la Baltique, les croiseurs russes, qui ont été attaqués, les 10 et 11 octobre, par des sous-marins allemands, ont coulé deux de ces sous-marins.

La Guerre aérienne

Deux avions allemands survolent Ostende

Folkestone, 14 Octobre.

A neuf heures, lundi matin, un aéroplane allemand a jeté deux bombes sur Ostende. tombèrent sur les dunes, mais n'explosèrent pas. Elles ont été enlevées ensuite par des ingénieurs.

Un peu après une heure, les canons belges ont tiré sur un autre aéroplane qui passa au-dessus d'Ostende. Celui-ci ne jeta aucune bombe. Il fut aussitôt pourchassé par un aéroplane anglais. On ignore s'il a été atteint.

L'attaque du hangar des dirigeables allemands

Paris, 14 Octobre.

Excelsior, d'après un journal allemand, le *Rheinische Westfaelische Zeitung*, relate l'attaque contre le hangar à dirigeables de Dusseldorf.

L'aviateur était exposés aux shrapnells et au tir des fusils. Près du nouveau hangar, il plongea soudain et les spectateurs crurent qu'il était tombé. Mais il avait plongé intentionnellement, pour éviter le shrapnell et donner plus de certitude à sa tentative.

D'un seul projectile, il frappa le hangar vers le milieu du toit, et une gigantesque poussée de flammes s'éleva suivie d'un épais nuage de fumée. Pendant dix minutes, à l'extérieur, on ne voyait qu'un grand trou.

Le journal allemand suppose que l'aviateur avait appris, par trahison, que le zeppelin n'avait été transféré que depuis trois jours du vieux hangar dans le nouveau.

Les attentats des « Taubes » et les Etat-Unis

New-York, 14 Octobre.

La presse américaine continue à commenter en termes amers les atrocités commises par les Allemands dans les territoires occupés par eux.

Le *Hérald*, parlant, dans un article de fond, du dernier attentat commis par les aéroplanes allemands sur Paris, déclare : « Ce n'est pas une guerre, mais un assassinat. » Il relève que ces raids ont démontré que seuls des individus peuvent être tués, et rien de plus. Le « Taube »,comme appareil de guerre, est inefficace. Les « Tauben » ont dissipé toute crainte relativement aux menaces de destruction de villes par la dynamite lancée des cieux, parce qu'un dirigeable, de quel type qu'il soit, ne peut pas faire plus qu'un « Taube ».

L'Italie et la guerre

M. Salandra aux Affaires étrangères

Rome, 14 Octobre

La nomination de M. Salandra comme ministre des Affaires Etrangères par intérim est considérée comme imminente.

Les listes de proscription à Trieste

Londres, 14 Octobre.

On mande de Rome 12 courant, à la *Morning Post* :

On sait qu'à Trieste la police a dressé une liste de proscription d'un millier d'Italiens demeurant à Trieste et dans l'Istrie. Y figurent entre autres le maire de Trieste et son adjoint, deux députés à la Diète et les rédacteurs de journaux italiens de la région.

Une autre liste de riches italiens a été dressée en vue de les soumettre à des emprunts forcés.

La bravoure des nôtres

La récompense des braves

Bordeaux, 14 Octobre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, les militaires dont les noms suivent :

LEGION D'HONNEUR

Pour le grade de chevalier, M. Pinot, lieutenant au 4e hussards.

M. Klipffel, capitaine de réserve au 338e d'infanterie. Chargé avec sa compagnie d'escorter un convoi séparé de son corps par l'ennemi, a marché et combattu avec son unité pendant 15 jours, et, grâce à sa sagacité, à l'esprit de discipline de sa troupe, après des efforts héroïques a réussi à rejoindre les lignes françaises.

MEDAILLE MILITAIRE

Quentin, adjudant chef au 44e d'artillerie.

Vacher, sergent au 15e d'infanterie.

Aymard, adjudant au 33e d'infanterie.

Scrive, caporal au 84e d'infanterie.

Lambre, adjudant au 110e d'infanterie.

Lemaire, soldat de 2e classe au 127e d'infanterie.

Leclercq, maréchal des logis au 15e d'artillerie.

Gueneau, sergent-major au 204e d'infanterie.

Gouman, soldat de 2e classe au 72e d'infanterie.

Micoine, soldat de 1re classe au 209e d'infanterie.

Cornu, 1er canonnier servant au 60e d'artillerie.

Fourberie allemande

C'est en temps de paix qu'ils avaient préparé le siège d'Anvers.

Londres, 14 Octobre.

Le *Times* est informé que les fondations cimentées sur lesquelles étaient placés les canons de siège allemands qui réduisirent Anvers avaient été préparées, en paix, par des Allemands résidant en Belgique.

Il serait établi officiellement que ces fondations existaient dans les faubourgs de Vieux-Dieu et de Hove, où de nombreux Allemands possèdent des villas et de grands jardins.

L'une aurait été trouvée dans une fabrication de papiers appartenant à des Allemands.

La mort du roi de Roumanie

LE CORPS DU ROI RAMENE A BUCAREST

Bucarest, 14 Octobre.

Lundi, à 3 heures de l'après-midi, la dépouille mortelle du roi Charles a été ramenée solennellement à Bucarest.

Le cortège a traversé la ville jusqu'au Palais-Royal, au milieu d'une haie de soldats et d'une foule immense, pleine de recueillement.

De nombreux balcons des fleurs ont été jetées sur le cercueil. Celui-ci, enveloppé du drapeau roumain, reposait sur l'affût d'un canon pris dans la guerre de 1877. Il était précédé par des vétérans qui ouvraient le cortège. Venaient ensuite les drapeaux ayant pris part à la guerre et ceux de tous les régiments, des officiers supérieurs portant la couronne royale forgée avec l'airain des canons pris à l'ennemi, le sabre, les insignes de maréchal et les décorations.

Derrière le cercueil, marchaient le roi Ferdinand, les princes Charles et Nicolas, les ministres, le corps diplomatique, les hauts fonctionnaires de l'Etat et la garnison de Bucarest.

Le corps sera exposé jusqu'à jeudi.

Les reines Elisabeth et Marie sont rentrées à Bucarest.

En France

Au Conseil des Ministres

Bordeaux, 14 Octobre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Un nouveau deuil de l'agence Havas

Bordeaux, 14 Octobre.

M. Paul Dubroca, petit-fils de M. Marcel Dubroca, maire de Cerona, cousin de M. Ernest Lavertujon,administrateur de l'Agence Havas, et neveu de Mme Henri Gounilhou, soldat au 49e d'infanterie, a été tué à l'ennemi. Il était âgé de 20 ans.

A l'« Officiel »

Bordeaux, 14 Octobre.

Le *Journal Officiel* publie un décret admettant les anciens tirailleurs sénégalais non réservistes à contracter un engagement dans un corps indigène pour la durée de la guerre. Cet engagement donne droit à une prime de 40 francs, payable au moment de la signature de l'acte. Il donne droit, en outre, à la haute paye correspondant à l'ancienneté de service actif .La prime est renouvelable tous les six mois.

Le *Journal Officiel* publie également un décret édictant des mesures exceptionnelles en vue de prévenir et de combattre la propagation des maladies infectieuses en Algérie et des maladies épidémiques.

La reprise de l'activité commerciale

Paris, 14 Octobre.

Examinant dans un journal de Paris les moyens de maintenir notre activité économique, M. David Mennet, président de la Chambre de Commerce de Paris, préconise l'organisation par les compagnies de chemins de fer de services d'expédition par des voies détournées complétés par un service d'assurances, moyennant l'acquittement d'une taxe supplémentaire.

D'autres mesures s'imposeraient, et notamment la suppression du retard systématique pour les correspondances expédiées de Paris, et surtout de la liquidation du moratorium, afin de permettre aux commerçants de maintenir en état leur matériel, leurs matières premières, leur stock de marchandises et l'activité de leur personnel.

Contre les fausses nouvelles

Paris, 14 Octobre.

Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le 3e Conseil de guerre, vient d'adresser aux Parquets de plusieurs villes de province un certain nombre de Commissions rogatoires, à l'effet de poursuivre l'enquête relative à la propagation des fausses nouvelles.

Il apparaît, en effet, que les bruits répandus à Paris, vers la fin du mois dernier, auraient été également propagés à dessein en province, ce qui indiquerait une intention délictueuse.

A la Chambre de Commerce

Le commerce austro-allemand au Maroc. — La Chambre de Commerce de Marseille porte à la connaissance de ses ressortissants que le Service Economique de la Résidence générale de la République Française au Maroc a établi une note très complète sur les importations allemandes et austro-hongroises au Maroc. Cette note, qui ne peut manquer d'intéresser un grand nombre d'exportateurs marseillais, est à la disposition des personnes qui voudraient la consulter au secrétariat de la Chambre de Commerce.

D'autre part, l'*Office du Gouvernement chérifien et du Protectorat de la République Française au Maroc*, 34, Galerie d'Orléans, Palais-Royal, à Paris, se tient à la disposition des industriels et commerçants de notre région pour tous renseignements complémentaires sur le mouvement économique au Maroc.

Adjudication. — La Chambre a reçu du ministère des Colonies un avis d'adjudication pour la fourniture de 100.000 litres de vin rouge nécessaire au service des subsistances militaires de Diégo-Suarez, qui aura lieu à Marseille le 12 novembre 1914.

Les cahiers des charges relatifs à cette adjudication sont à la disposition des intéressés qui voudraient les consulter, au secrétariat de la Chambre de Commerce, Palais de la Bourse.

Colis-postaux. — La Chambre a reçu, à ce sujet, de la sous-Commission de réseau du P.-L.-M., la lettre suivante :

Marseille, le 13 Octobre.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de réseau de ma Compagnie me fait savoir qu'elle étend, à partir d'aujourd'hui 13 octobre, la reprise du trafic des colis-postaux jusqu'à cinq kilos, sans valeur déclarée, à destination des localités situées dans la zone des armées de notre réseau .

Cette mesure va être portée à la connaissance du public par une affiche dont ci-après le texte :

« *Colis-postaux.* — Extension du trafic autorisé « par l'affiche du 3 octobre 1914.

« A partir du 13 octobre 1914, l'exclusion concernant le transport dans la zone D des colis-pos« taux autres que ceux adressés aux dépôts des « corps de troupes est supprimé pour les colis-pos« taux pesant jusqu'à 5 kilos ».

Je vous adresserai un exemplaire de cette affiche dès que possible. J'ajoute que la Commission de réseau recherche la possibilité d'étendre, à bref délai, cette mesure aux colis postaux de 5 à 10 kilos.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour la sous-Commission de réseau : Le commissaire technique, *Guillermont*.

Chronique Locale

La Température

Ciel pluvieux hier à Marseille. Au pluviomètre de l'Observatoire, on a recueilli 22 millimètres d'eau. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 13 degrés 3; à 1 heure de l'après-midi, 16 degrés 6 et à 7 heures du soir, 14 degrés 1. Minimum, 12 degrés 9; maximum, 15 degrés. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 759 millimètres 5, 759 millimètres 3 et 758 millimètres 3. Un vent assez fort d'Est, assez fort d'Est-Sud-Est, puis assez fort d'Est-Sud-Est a régné toute la journée. La mer était houleuse partout en Méditerranée.

Le prix du pain. — Le prix du pain pour la troisième semaine du mois d'octobre vient d'être ainsi fixé : 1re qualité, 0,45 le kilo ; 2e qualité, 0,35 le kilo.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui jeudi 14 courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 8e et 9e cantons et demain vendredi pour ceux des 10e, 11e et 12e cantons, ainsi que pour les retardataires de tous les autres cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Faculté libre de Droit de Marseille. — L'ouverture des cours aura lieu le lundi 9 novembre prochain. Inscriptions pour la licence, capacité et cours libres, du 20 octobre au 20 novembre. Les jeunes gens des régions du Nord, Français ou Belges, qui sont venus se réfugier en Provence, seront admis à suivre les cours, soit à titre d'élèves inscrits, soit comme auditeurs libres, après autorisation du Doyen. Les inscriptions cumulatives ne peuvent être accordées que par M. le Recteur de l'Académie et pour maladie dûment constatée ou empêchement légitime.

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire de la Faculté.

Ecole Pratique de Commerce. — Les jeunes gens et jeunes filles, qui en vue d'occuper une situation dans le commerce, désireraient s'initier à la pratique de la comptabilité, tenue de livres (partie simple et partie double, sténo-dactylographie, correspondance commerciale, langues étrangères, etc., sont avisés que la reprise des cours de l'Ecole Pratique de Commerce J.-L. Masclet, a eu lieu lundi, 5 octobre. En raison de la crise actuelle, l'instruction est donnée à forfait et réglée au gré des élèves. Les inscriptions sont reçues tous les jours, au siège de l'Ecole, 3, rue Sainte, à l'entresol.

Association Polytechnique. — L'ouverture des cours de l'exercice 1914-1915 aura lieu le lundi 19 octobre. Le programme en sera publié ultérieurement. Les administrateurs, professeurs, lauréats, élèves et amis de l'Association Polytechnique sont invités à se réunir dimanche, 18 octobre, à 5 h. 30 du soir, à la Société Scientifique Industrielle, 55, rue Paradis, pour entendre l'exposé du programme du nouvel exercice et la lecture du palmarès.

Les neuf professeurs et chefs d'atelier non mobilisés de l'Ecole pratique d'Industrie de garçons ont décidé, en dehors des œuvres privées d'assistance auxquelles ils contribuent, d'affecter mensuellement une fraction de leur traitement aux blessés militaires et aux familles nécessiteuses victimes de la guerre. En conséquence, ils ont remis à M. le maire la somme de 90 francs, montant de leur cotisation pour le mois d'octobre.

Cours gratuits. — Les cours gratuits de comptabilité, professés par M. Benaveng, auront lieu : dimanche, 18 du courant, pour les jeunes gens, à 9 heures du matin ; pour les demoiselles, à 10 heures et demie. Les cours gratuits de sténographie auront lieu le jeudi 22 octobre, de 5 à 6 heures du soir. S'inscrire 16, rue Beaumont.

On arrête. — Dans le courant de la nuit d'avant-hier, des rafles ont été effectuées dans divers quartiers. Six individus, sans moyens d'existence, ni papiers d'identité, ont été arrêtés et écroués à la disposition du Parquet.

Nous avons signalé, il y a deux jours, un vol dont l'auteur, un gamin de 15 ans, était connu. Cet adolescent, Aldebrando Barbero, a été arrêté par le service de la Sûreté avant-hier soir.

Le nommé Archangelo Seritti, que le service de la Sûreté recherchait pour divers vols, a été arrêté avant-hier et conduit au Palais de Justice, d'où il a été dirigé sur la prison Chave.

Dans un récent numéro, nous avons relaté l'agression dont furent victimes, rue Liandier, Mlles Vial et Chevalier. Elles se promenaient tranquillement le soir, vers 9 heures, lorsqu'un jeune homme du quartier, Joseph Aprile, 20 ans, les assaillit, les frappa, puis disparut. Aprile arrêté par le service de la Sûreté, a été écroué.

Cambrioleur pincé. — Avant-hier soir, vers 10 heures, des gardiens de la paix en service dans la rue du Lycée virent un individu aux allures suspectes qui s'arrêtait devant l'échoppe d'un cordonnier qu'il observa pendant quelques minutes. Puis, il se mit en devoir d'en fracturer la fenêtre avec une pince-monseigneur. Quand la besogne fut bien en train, les gardiens intervinrent et conduisirent le cambrioleur à la Permanence ; il déclara se nommer Guillaume Chauzenon, 48 ans, sans profession, mais refusa de faire connaître son domicile.

Il a été écroué.

Tombé de tramway. — M. Pierre Roussel, 51 ans, facteur des Télégraphes, rentrait au bureau central, en tramway, avant-hier. Arrivé devant la rue Saint-Cannat, Roussel voulut descendre de voiture mais, glissant, il tomba et la remorque l'atteignit, le contusionnant assez grièvement à la tête, aux épaules et aux bras. Il dut être transporté d'urgence à la Conception.

Les dindes disparaissent. — M. Rigat, laitier, habitant le quartier du Canet, élevait deux superbes dindes, destinées au repas de Noël. Comme le temps était beau,les volatiles vivaient en liberté et avaient pris l'habitude de passer la nuit dans les branches d'un arbre de l'enclos. Or, hier matin, à la première heure, M. Rigat, étonné de ne pas entendre les gloussements coutumiers de ses dindes, alla à leur perchoir, mais il ne les trouva plus. Un cambrioleur avait forcé la porte de l'enclos et emporté les deux dindes. On enquête.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Dans sa dernière réunion, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a, après le règlement des dépenses de septembre occasionnées dans notre ville par la distribution extraordinaire de secours aux victimes de la guerre, examiné la situation financière, qui est la suivante :

Le Bureau de Bienfaisance a mis, dès les débuts des hostilités, à la disposition de l'œuvre patriotique, un reliquat de 3.667 fr. 68 sur des crédits ouverts pour le pain et la viande. Sont venus s'ajouter à cette somme : 1. les 5.378 fr. 10, montant de la souscription; 2. un premier acompte de 3.100 fr. sur les 500.000 francs alloués par le département ; 3. un remploi de 1.000 francs, primitivement affecté à un achat de rentes sur l'Etat et 4. les 800 francs à verser par le Comité de secours (ancien Comité des fêtes), comme représentant le 50 % de ses disponibilités, ou soit, pour les recettes, un total de 13.945 fr. 78.

Les dépenses sont les suivantes : 1. les fournitures du mois d'août en pain, viande, denrées, etc., distribués ou pour assurer le service des soupes à l'hospice et aux cantines, ou soit 3.317 fr. 81 ; 2. les dépenses pour le même objet ayant pour le mois de septembre atteint le chiffre de 3.357 fr. 49, en totalité, 6.675 fr. 30 qui, déduits des 13.945 fr. 78, auxquels se sont élevées ou s'élèveront les recettes, accuse à fin septembre une disponibilité de 7.270 fr. 48 pour les dépenses à venir.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Dernières des films à succès : *LA VERTU DE LUCETTE, UNE PECHERESSE, LE MESSAGE DE L'EMPEREUR*, etc. *ACTUALITES SENSATIONNELLES*. Matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30. Soirée à 8 h. 30

TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR

Les obsèques d'un pompier marseillais mort pour la Patrie

On a porté en terre, hier matin, le corps d'un jeune pompier marseillais, Honoré Frèze tombé au cours d'un engagement en Alsace et mort des suites de sa blessure.

Ce fut une cérémonie très émouvante dans son extrême simplicité.

La levée du corps eut lieu à 10 heures à l'hôpital militaire de la rue de Lodi. Les honneurs étaient rendus par un piquet du 115e d'infanterie territoriale en armes. Se trouvaient également présentes des délégations de toutes les armes, notamment des corps des sapeurs-pompiers de Marseille. Le corbillard, tout simple, était recouvert d'un grand drapeau frangé d'argent : le bleu à la tête et le rouge aux pieds.

Sous la pluie battante, le cortège se dirigea vers le cimetière Saint-Pierre. Derrière le char funèbre, marchait le père du glorieux défunt, qui ne pouvait retenir ses larmes. Le deuil était conduit par les membres de la famille, auxquels se joignaient M. Bardon, adjoint aux pompiers, représentant le maire de Marseille ; M. le capitaine Gilly, représentant le gouverneur de la Place de Marseille, et M. le capitaine Quenin, du 115e d'infanterie, qui occupe, comme on sait, le grade de commandant dans notre corps de sapeurs-pompiers.

Des fantassins du 141e, quelques soldats du train et des gendarmes marchaient aussi dans le cortège auquel s'étaient joints de nombreux civils, amis et camarades du mort.

Lentement, sous le ciel diluvien, dont la tristesse ajoutait encore à celle de la cérémonie, on atteint le cimetière. Un coup de cloche tinte dans l'air mouillé, un arrêt pour les formalités d'entrée et l'on se dirige, à petits pas, sous la pluie qui fait rage, vers le carré du Souvenir Français.

Notre grande nécropole est déserte à cette heure. Les dalles funèbres, les mausolées, les chapelles, toutes les pierres et tous les marbres ruissellent d'eau que les rafales vous jettent au visage ; le vent fait s'entrechoquer les couronnes de métal, qui tintent lugubrement comme un glas minuscule....

Le corbillard dont le drapeau est maintenant assombri par l'eau, cahote dans les caniveaux, les soldats l'entourent, portant le fusil où l'eau s'égoutte ; les grosses chaussures militaires martèlent sourdement le sol jaunâtre qui cède sous le pied et où s'impriment les semelles.

On s'arrête : un écriteau à l'entrée de l'allée indique : « carré résesvé aux militaires ». C'est le plus humble du vaste camp de repos. Les tombes s'alignent de chaque côté, régulières, sans ornements, d'une symétrie géométrique, d'une sobriété toute militaire. C'est devant le carré de l'infanterie que l'on fait halte. Honoré Frèze était pompier, mais la guerre en avait fait un fantassin et c'est là, parmi les autres, qu'il va dormir son dernier et glorieux sommeil.

La terre argileuse est ouverte, le cercueil glisse sur les rouleaux de bois, et, dans le silence angoissant du lieu, le silence que trouble seul le long bruit de la pluie, le capitaine Quenin adresse à son camarade le dernier adieu.

Il rappelle que Frèze s'engagea, sitôt libéré, dans le corps des Sapeurs-Pompiers, où il se comporta toujours vaillamment. c'était le plus dévoué des collègues et le plus sincère des amis. Il aurait donné bravement sa vie pour l'accomplissement de son devoir, mais la destinée lui réservait une fin plus glorieuse encore. Appelé par la mobilisation au 312e régiment d'infanterie, il prit part aux premiers combats qui se livrèrent pour la conquête de la terre d'Alsace. C'est là, à Dieuze, qu'il fut atteint par un éclat d'obus, grave blessure dont il ne devait plus se relever.

Après avoir remercié M. l'adjoint aux Pompiers d'avoir déposé sur le cercueil de son infortuné camarade, une magnifique gerbe de fleurs qui constitue l'hommage pieux de la ville de Marseille à l'un de ses meilleurs serviteurs, M. le capitaine Quenin ajoute d'une voix que l'émotion fait trembler: « Beaucoup de sapeurs pompiers ont déjà été blessés au champ d'honneur ; Frèze est le premier qui ait payé de sa vie l'accomplissement du devoir patriotique. Quand, plus tard, à la compagnie de nos sapeurs, on fera l'appel des soldats, au nom de Frèze, on répondra : « Mort pour la Patrie ! » C'est un honneur que nous lui rendrons tous avec fierté. »

La voix du capitaine Quenin s'est tue dans un sanglot. Le silence tout bruissant de pluie retombe ; les soldats du piquet d'honneur présentent les armes, les autres saluent militairement, ce pendant qu'avec un bruit sourd qui contracte le cœur disparait dans la terre maternelle l'humble et glorieux cercueil que la pluie soudain étoile largement.

Et, tandis que les fossoyeurs achèvent leur besogne, un homme à cheveux blancs se tient sur le bord de l'allée, tête nue, serrant les mains qui se tendent et clamant sa douleur. C'est le père du pauvre petit soldat qui pleure son enfant.

ANDRE NEGIS

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

L'adjudant Doré, du 22e colonial, à Marseille, et son épouse, domiciliée à Paris (XIIIe arrondissement), 42, rue des Peupliers, sont inquiets sur le sort de leurs enfants : Henri, 8 ans, et Gabrielle, 6 ans et demi, qui ont été mis en vacances, depuis le 26 juillet, chez les époux Bourlette Henri, à Séraucourt-le-Grand, près Saint-Quentin (Aisne). L'aîné Henri sait écrire et la dernière lettre qu'il a écrite à ses parents date du 21 août. Les personnes qui pourraient en donner des nouvelles sont priées de le faire savoir à l'une ou l'autre adresse.

Mme Rose Gourdon, 7, rue Sainte-Sophie, demande des renseignements sur son mari René Gourdon, soldat au 141e, 7e compagnie, 2e bataillon, classe 1907.

Mme Ciffredo, rue Vincent, 49, bar Cellier, à Marseille, serait reconnaissante aux personnes qui pourraient lui donner des nouvelles de son fils, Joseph Ciffrèdo, soldat au 52e d'infanterie, 10e compagnie, présumé blessé le 29 août.

Mme veuve Pignon serait reconnaissante à qui pourrait lui donner des nouvelles de son fils Pignon Laurent-Eugène, du 312e régiment d'infanterie, 1re compagnie, disparu depuis le 7 septembre, numéro matricule 1699. Ecrire à Mme veuve Pignon, Sanary, Var.

LES EXAMENS

BREVET SUPÉRIEUR

Voici la liste des aspirantes admissibles aux épreuves orales :

Mlles Albrand, Bondil, Bontoux, Camoin, Cauvet, Collin, Dayon, Devars, Dillenseger, Escudier, Fauchier, Figon, Jeannolle, Laurent, Long, Malzac, Martel, Maubert, Molinari, Oliva, Rey, Romieu, Taddéi, Turrel, Villevieille.

Asirants admissibles aux épreuves orales : MM. Guitton, Morenon, Silvain.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports a été, aujourd'hui, de 11 navires, dont 10 vapeurs et 1 voilier. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur français *Nord*, venant de Messine, sur lest; le *Tafna*, Compagnie Mixte, de Bône et Philippeville, avec 256 passagers, 230 tonnes blé, vin, laine et divers; le *Pélion*, Compagnie Fraissinet, de Bastia, avec 414 passagers et 62 tonnes divers; la *Circassie*, Compagnie Paquet, de Dakar, avec 800 tonnes divers.

Au départ : le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Sfax; le *Gorbia-Mendi*, vapeur espagnol, pour Cardiff; la *Ville-de-La-Ciotat*, Messageries Maritimes, pour Salonique; la *Ville-de-Constantine*, vapeur français, pour Dunkerque; le vapeur espagnol *Rey-Jaime*, pour Palma.

SUR MER

MESSAGERIES MARITIMES ' L'*Océanien*, venant de Maurice, a quitté Tamatave, le 14. — Le *Djemnah*, venant de Maurice, a quitté Tamatave, le 14. — l'*Ernest-Simons*, venant de Dédéagatch, a quitté Malte, le 13. — L'*Armand-Béhic*, allant à Dédéagach, a quitté Le Pirée, le 12. — Le *Néra*, venant de Salonique, est attendu à Marseille aujourd'hui. — Le *Saghalien* est parti de Dédéagatch, le 12.— Le *Bosphore*, allant à Madagascar, a quitté Djibouti, le 13. — Le *Pei-Ho*, est arrivé à Shanghaï, le 14. — Le *Chili*, allant à Yokohama, est arrivé à Shanghaï, le 13. — L'*Annam* a quitté Shanghaï, le 11, pour Marseille.

Lettres de Soldats

" Joséphine " et " Mlle Lebel "

Voici la lettre d'un petit soldat d'infanterie coloniale, qui fut écrite au fond d'une tranchée sur l'inconfortable pupitre de « l'as de carreau ». On y verra avec quelle verve charmante et naïve et quel esprit enjoué ce petit homme de chez nous parle de la baïonnette et du fusil, ces deux compagnons du soldat. On y verra aussi combien sont allègrement supportées les fatigues et les angoisses de cette terrible guerre.

Mercredi, 5 Octobre.

Cher ami,

C'est du fond d'une tranchée, profitant d'un moment de répit des obus et de la mitraille, que je te donne des nouvelles de ma santé qui est bonne, et que je t'envoie fraternellement une bonne poignée de main, ainsi qu'à tous les camarades.

Je ne suis pas malheureux : on mange et boit bien dans le bataillon, et nous recevons régulièrement le *Journal des Armées de la République*.

Nous sommes en pleine action sur le champ de bataille, nous divertissant à compter les obus des « têtes carrées », qui n'éclatent pas. Ceux qui éclatent ne sont à craindre que dans un très faible rayon, et encore... Aussi avons-nous surnommé leurs gros obus de 15 centimètres les « marmites ». C'est de la camelote allemande... Leur tir est défectueux, presque tous les blessés sont atteints aux bras et aux jambes sans gravité.

Par contre, notre 75 fait des ravages épouvantables dans leurs rangs. J'ai vu, pas plus tard que le 2 octobre, des sections entières d'Allemands fauchées comme des épis de blé par quelques obus. Le tir surtout est admirable de précision. Aussi les Allemands en ont-ils une peur bleue. Dès que le 75 entre en danse, tu peux être certain que leurs canons se taisent.

Je voudrais que tu sois là pour admirer comme « Mlle Lebel » travaille. C'est surtout la fiancée de la coloniale (la baïonnette) « Joséphine », comme on l'appelle, qu'il faudrait voir lorsqu'elle est en furie. Il nous arrive souvent, étant aux avant-postes, d'avoir des corps-à-corps avec les « boches », aussi, tu parles, si Joséphine fait du boulot ! Pour ma part il m'est arrivé plusieurs fois, retournant dans nos tranchées, d'avoir ma baïonnette rouge jusqu'à la garde et moi-même tout couvert de sang, mais toujours sans une égratignure. On s'y habitue : il ne faut pas avoir peur dans la coloniale. Tant pis pour celui qui y reste, c'est une mort glorieuse et sans souffrance. Pour ma part, je ne me ménage pas. Je suis toujours volontaire pour patrouille, éclaireur ou n'importe quoi. Cela me plaît : on ne tombe qu'une fois.

. . . .

A bientôt le plaisir de te lire. Ton ami qui t'embrasse affectueusement.

LUCIEN.

« Cela me plaît : on ne tombe qu'une fois », n'est-elle pas réconfortante et aussi un peu humiliante pour les sceptiques qui ne vont pas au feu. cette phrase d'un petit soldat de France, héroïque sans s'en douter, professeur d'énergie sans le savoir ?

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

La famille du *Petit Provençal*, si étroitement unie, vient d'être douloureusement frappée en la personne d'un de ses meilleurs et très dévoués collaborateurs, appartenant au personnel de la clicherie, M. Louis Bajat. Déjà, plusieurs des nôtres, appelés à défendre notre sol envahi, avaient payé de leur sang un large tribut à la patrie. Louis Bajat vient de mourir pour elle. Soldat réserviste au 141e de ligne et blessé grièvement dans un des récents combats qui illustrèrent notre victoire de la Marne, il fut transporté à l'hôpital de Bar-le-Duc où, en dépit des soins qui lui furent prodigués, il rendit le dernier soupir le 11 septembre.

Le glorieux défunt, qui était âgé de 34 ans, laisse un enfant de onze ans et sa vieille mère, dont la douleur est inconsolable. Devant le malheur qui frappe aussi cruellement l'aïeule et le petit-fils, nous ne pouvons que nous incliner bien bas. Puissent nos sentiments de cordiale sympathie et nos profonds regrets adoucir leur immense chagrin.

Nous apprenons avec peine la mort, à l'hôpital de Troyes, du frère de notre correspondant de Gap, le sergent-fourrier Gaston Rouvière, du 23e colonial.

Le vaillant sous-officier avait eu les deux bras cassés dans les combats de la Marne.

Après 20 jours d'horribles souffrances, il vient de mourir glorieusement pour la Patrie.

Nous présentons nos compliments de condoléances à notre confrère Edmond Guiraud, rédacteur en chef des *Alpes Républicaines* à Gap, et notre correspondant, ainsi qu'à sa famille.

Nous avons à déplorer aussi la mort de M. Pascal Granjon, capitaine au 7e génie, tué le 6 septembre à Mondrecourt (Meuse).

De M. Emile Besombes, licencié en droit, sous-lieutenant de réserve au 112e d'infanterie, tué à Vassincourt (Meuse), le 10 septembre.

De M. Jean Fabre de Lamaurelle, lieutenant au 7e chasseurs alpins, tué à Chaulnes (Somme), le 25 septembre.

De M. Joseph Siacci, adjudant au 311e d'infanterie, blessé mortellement le 26 septembre à Neufchâteau.

De M. Victor Cousin, caporal réserviste au 22e colonial, blessé mortellement à la bataille de Vienne-la-Ville.

Nous prions les familles si douloureusement éprouvées d'agréer nos bien sincères condoléances.

A la gare Saint-Charles

Le train 51, arrivé hier dans notre gare à 9 h. 20, a amené neuf soldats allemands d'infanterie qui ont été conduits par les voies ordinaires au fort Saint-Nicolas.

Dans l'après-midi, le train 53 a amené six Allemands civils considérés comme suspects, qui ont été conduits au fort Saint-Nicolas dans une voiture cellulaire.

Dans la soirée, par le train de 9 h. 45, arrivé avec quelque retard, est arrivé un troisième convoi de soldats allemands, composé de treize cavaliers et fantassins. Ces prisonniers sont tombés entre nos mains au cours des combats qui se livrent dans les environs de Verdun. Tous ces soldats paraissaient extrêmement fatigués par la lutte. La majorité d'entre eux avaient perdu leur coiffure régimentaire et leur capote était souillée de boue et déchirée. Ils ont été conduits pendant la nuit au fort Saint-Nicolas, par la voie souterraine. Ces trois convois portent à 28 le nombre des prisonniers allemands amenés dans notre ville dans la journée d'hier.

Dans l'après-midi, à 6 h. 20, un convoi de blessés français est également arrivé à Marseille. Ces blessés, au nombre de 275, proviennent de la région de Verdun. Après qu'ils eurent été réconfortés par les soins de l'ambulance de la gare, ces blessés, qui ont accompli un long et pénible trajet, ont été acheminés vers les divers hôpitaux auxiliaires de notre ville.

Dons et secours

Le préfet a reçu hier les sommes suivantes pour secours aux familles nécessiteuses, aux blessés et aux réfugiés : Union Sportive Barbentanaise, 20 fr.; président du Comité de secours des services de l'exploitation de la traction et de la voie des gares de Marseille, 300 fr. (dont 200 francs pour vêtements chauds aux troupes du XVe corps, 100 fr. pour les réfugiés français) ; commissaire central et commissaires de police, 302 fr. 50.

D'autre part, le maire de Marseille a reçu : M. Mirtil, Splendid-Hôtel, boulevard d'Athènes, 100 fr.; MM. Suffren, Meissonnier, Pons, Bicay, Faujas, Thouvenin, Issarte, Benoît, Walfer professeurs et chefs d'atelier à l'Ecole Pratique d'Industrie de garçons, boulevard de la Corderie, 90 fr., dont 45 fr., pour les familles nécessiteuses, et 45 fr. pour les blessés.

Depuis le début de la guerre, aux gestes de particuliers, en faveur des familles nécessiteuses, de nos soldats blessés et des réfugiés, sont venus se joindre, non moins généreusement éloquents, les gestes du personnel de diverses administrations.

Ainsi, le personnel des P. T. T. a réuni pendant le mois de septembre, pour les victimes de la guerre, la somme de 7.228 fr. 40, qui a été répartie comme suit : au Syndicat de la Presse, 2.574 fr. 60 ; à l'œuvre des vêtements chauds, 500 fr.; versé à M. le maire de Marseille, pour les soupes populaires, 500 fr. ; pour la fondation d'une salle d'hôpital de 50 lits, 2.000 fr. Et le reliquat sera distribué aux familles nécessiteuses du personnel non commissionné de l'administration.

Pour l'équipement de nos armées

Le service de l'Intendance demande des seaux en toile (analogues à ceux employés pour l'extinction des incendies), des pantalons et bourgerons en treillis et des objets d'équipement en cuir ou en tresses. Faire des offres à M. l'Intendant militaire directeur, aux bureaux de l'Intendance, 9, rue Sainte-Victoire.

Ne circulons pas sans pièce d'identité

L'autorité militaire a appelé à plusieurs reprises, par la voie de la presse, l'attention des hommes en âge d'être mobilisés sur l'intérêt qu'il y a pour eux d'être porteurs de pièces leur permettant d'établir nettement et à tout instant leur situation au point de vue militaire.

Pour avoir négligé cette précaution, un certain nombre de personnes ayant l'apparence d'hommes mobilisables, ont été appréhendées, un peu partout sur le territoire, et conduites devant l'autorité militaire qui les a retenues jusqu'à ce qu'elle ait obtenu la preuve de la régularité de leur situation.

Un service spécial de recherche des déserteurs et des insoumis vient d'être organisé. Ce service, qui fonctionne d'une façon rigoureuse, aura pour effet de resserrer encore la surveillance déjà exercée sur la catégorie des hommes dont il s'agit. De sorte que tout homme est exposé, quel que soit le lieu où il se trouve, à être interpellé par les gendarmes ou les agents spécialement affectés à cet effet, et le cas échéant être remis à l'autorité militaire.

Afin d'éviter les désagrements qui peuvent résulter d'une arrestation, les intéressés sont invités à se munir de leur livret militaire, ou à défaut de tout autre document militaire ou administratif, justifiant de leur âge ou de leur situation, tel que certificat de réforme, d'ajournement, extrait de naissance, etc.

Il serait même bon que tout citoyen soit porteur d'un sauf-conduit avec sa photographie.

Les félicitations de l'Angleterre à l'armée française

Un intéressant article du « Times ». La valeur du commandement et des troupes françaises. — La bataille de la Marne a changé l'aspect de la campagne.

Londres, 14 Octobre.

Le *Times* publie l'intéressant article suivant de son correspondant militaire :

Nous avions depuis longtemps désiré, en Angleterre, trouver une occasion d'exprimer notre profonde admiration pour la discipline, la confiance et le courage de l'armée française. Deux de nos officiers qui reviennent du front ont unanimement apporté le témoignage de la façon admirable dont se comportent les troupes françaises, de leur bonne tenue, de leur ordre excellent, aussi bien dans les marches qu'aux combats, et de la manière remarquable dont elles se sont relevées après le désappointement du début de la guerre.

Jusqu'ici, nous n'avions pas de documents émanant du côté français, que nous pouvions citer comme confirmation de la confiance que nous avions en eux. Les rapports officiels français ont été, par leur réserve, semblables à ceux des Japonais et ont rarement cité le nombre et le nom des armées françaises qui ont bien opéré, ou le nom d'un officier qui s'était distingué. Quelques hautes distinctions dans la Légion d'honneur, dont ont été l'objet nos vieux amis les généraux Foch et de Castelnau, dont les succès nous réjouissent, et quelques mentions individuelles de courage portées au *Journal Officiel*, constituent le seul renseignement qui nous ait été donné.

En réalité, nous ne savons rien de ce qu'ont fait la plupart des corps d'armée français. Jamais il n'y a eu une guerre où soient engagées des troupes françaises, dont on ait au moins informé le public de ce qu'avaient fait les chefs et les corps. Nous ne savons ni ce qu'ont été les triomphes, ni ce qu'ont été les souffrances de nos braves alliés.

Nous avons été heureux de lire dans le *Temps*, du 3 octobre, l'excellent compte rendu des opérations françaises du 6 au 13 septembre, donnant les noms des commandants des diverses armées françaises, et montrant avec quelle noblesse ces armées ont combattu à partir du moment où elles se sont retournées contre ceux qui les poursuivaient et les ont repoussés jusqu'à l'Aisne. Nous savions déjà quelque chose de ce combat, mais la publication en France des noms des commandants en chef nous permet de rendre honneur à ceux qui le méritent, quelles que soient les premières erreurs de la campagne de France.

Nous saluerons tous le jugement correct et la décision rapide avec lesquels le général Joffre a saisi le bon moment pour reprendre l'offensive. Le 6 septembre, le général Sarrail, appuyé sur Verdun et les hauteurs de la Meuse, était prêt à faire face à l'Ouest et à protéger la droite française. Le général de Langle, au sud de Vitry-le-François, était prêt à faire face au Nord. A sa gauche était le général Foch, occupant le front du camp de Mailly à Sézanne, et l'armée du général Franchet d'Esperey, puis venait l'armée anglaise dans la région de Crecy-en-Brie, au sud du Grand-Morin. A l'extrême-gauche, l'armée du général Maunoury couvrait Paris, et enfin le général Galliéni, commandant les troupes de la garnison de cette place.

Le 6 septembre, le général Joffre donna les ordres d'une offensive générale. Les armées des généraux Sarrail, de Langle, Foch et Franchet d'Esperey attaquaient de front. L'armée anglaise attaquait la droite de la première armée allemande, et le général Maunoury, marchant sur l'Ourcq, menaçait les derrières et les communications de cette armée. Cette première armée, après une retraite rapide, fit face au général Maunoury et fut attaquée sur sa gauche par les Anglais, tandis que le général Franchet d'Esperey, attaquait la deuxième armée allemande du général de Bülow qui commença à céder.

Le 8 septembre, le général Foch attaqua à son tour. Avec sa droite, il contint la garde et trois corps d'armée allemands, dans un combat furieux à l'est de Fère-Champenoise, pendant qu'avec sa gauche il faisait une attaque de flanc qui obligeait l'ennemi à une retraite précipitée. Il repoussait les Allemands devant lui sur Reims. En même temps, le général de Langle attaquait le mouvement en échelon de gauche à droite, et le général Sarrail, menacé de front, de flanc et par derrière, avait à soutenir un combat très rude pour maintenir ses positions. Il y parvint. Les armées de Lorraine, grâce à leur résistance, lui permirent d'accomplir cette tâche.

Nous saurons un jour, par Sir John French, quelle a été la part prise par l'armée anglaise, dans la lutte de la Marne. Ce qui nous intéresse ici, c'est d'avoir la preuve que cette bataille a montré la valeur du commandement français et la résolution de ses troupes. Pendant quinze jours, les armées françaises ont été en retraite. Aucune armée n'aime à battre en retraite, et l'armée française moins que les autres. Ce que le général Joffre demanda à ses lieutenants, ils l'exécutèrent noblement, et la conduite des diverses armées ne mérite que les plus grands éloges.

Les armées allemandes qui se trouvaient dans une période de victoire complète, furent immédiatement arrêtées, combattues avec vigueur, et finalement repoussées avec des pertes sensibles. L'ordre donné par le commandant du VIe corps allemand, trouvé dans son logement, et publié, montre que les Allemands escomptaient, ou en tout cas espéraient obtenir une victoire décisive. Ils subirent, au contraire, une sévère défaite.

Les armées françaises dans la bataille de la Marne ont accompli des prodiges de valeur et ont changé l'aspect de la campagne. L'état-major français et ses chefs ont donné au monde entier une preuve de leur valeur et de leur compétence. La cavalerie a été pleine d'activité et d'audace. Le fameux 75 a décimé l'infanterie allemande et s'est montré supérieur aux canons allemands. L'infanterie française a combattu avec sa légendaire énergie et s'est surpassée avec les baïonnettes.

Le bon ordre de la bataille française, la conduite méthodique de ses chefs et l'esprit de sacrifice des soldats français ont amené la victoire sous le drapeau de la France. La France peut être fière de la splendide valeur de ses enfants. Nous espérons que le gouvernement français nous donnera d'autres occasions de voir et d'admirer les qualités de ses soldats et les exploits des troupes françaises. Nous savons qu'à Longwy, au fort de Troyon, à celui du camp des Romains, et sur d'autres positions, en Lorraine ou ailleurs, les soldats français ont montré de la ténacité et de l'endurance dans des circonstances difficiles, et que ce n'est pas seulement dans les attaques qu'ils se sont distingués.

Nous sommes fiers de nos alliés, et avec la confiance que nous marchons à côté d'eux de victoire en victoire, nous leur envoyons nos plus chaudes félicitations.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La bataille continue sur tout le front sans modification dans la situation

Bordeaux, 14 Octobre.

Le sous-lieutenant Delaroche-Vernet, du 110e régiment d'infanterie, est cité à l'ordre de l'armée. S'est précipité avec sa section sur une tranchée allemande, et s'est emparé de deux mitrailleuses.

Communiqué officiel

Bordeaux, 14 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les renseignements, d'ailleurs très généraux, reçus ce soir n'indiquent aucune modification importante dans la situation.

— *Communiqué de l'état-major russe* —

Pétrograde, 14 Octobre.

Sur la rive gauche de la Vistule, les routes conduisant de Varsovie à Yvangorod, nos troupes, le 13 octobre, ont pressé, avec succès, les troupes allemandes.

Au sud de Przemysl le combat continue.

Sur les autres fronts, il n'y a pas de changements importants.

La décoration du drapeau du 24e colonial

Bordeaux, 14 Octobre.

Le président de la République, sur la proposition du ministre de la Guerre, a signé, à la date du 13 octobre 1914, un décret conférant la croix de la Légion d'honneur au drapeau du 24e régiment d'infanterie coloniale, pour avoir, le 26 septembre précédent, pris le drapeau du 69e régiment d'infanterie de réserve allemand.

LES ALLEMANDS DANS LE NORD

L'attaque d'Hazebrouck racontée par l'abbé Lemire

Paris, 14 Octobre.

Un de nos confrères s'est rendu à Hazebrouck où l'abbé Lemire lui a fait le récit suivant de l'attaque de la ville par un détachement allemand et les jours d'angoisse qui suivirent :

— C'était jeudi dernier, 8 octobre, à 9 heures et demie du soir. Hazebrouck, dérogeant à ses habitudes ne dormait pas encore, et l'abbé lisait son bréviaire. Quinze cents hommes de troupe campaient dans la ville. Tout à coup, un bruit épouvantable mit tout le monde debout. Une fusillade venait d'éclater de toutes parts. L'abbé Lemire, qui venait d'ouvrir la porte de sa maison, la referma aussitôt ; il lui semblait qu'on le fusillait à bout portant.

Cependant, les soldats français, un moment interloqués, avaient sauté sur leurs armes, rompu les faisceaux et ils étaient partis du côté de la gare, d'où venait le bruit. C'était, en effet, de la gare que l'attaque avait été dirigée sur la ville par les Allemands. Voici dans quelles conditions :

Un groupe de fantassins allemands, fort de quarante hommes au plus, avait réussi à tromper la surveillance des gardes de la voie ferrée, et à parvenir jusqu'à la gare elle-même. Là, une sentinelle, qui voulut leur résister, fut abattue d'un coup de feu. Deux conducteurs de trains sans défense, qui couraient pour donner l'alarme, furent rejoints et tués à coups de baïonnette, l'un d'eux n'en reçut pas moins de dix-sept, puis, le détachement allemand, débouchant sur la place de la gare, entreprit un feu à répétition prolongé. Les hommes tiraient sans se donner la peine de viser.

En un instant, toutes les maisons voisines de la gare furent criblées de balles. Soudain, de ces maisons, trois pauvres êtres sortirent. C'étaint une femme, sa petite-fille et la grand'mère. Immédiatement mises en joue par les Allemands, la grand'mère et la petite fille tombèrent mortellement blessées, la mère avait reçu une balle dans la cuisse.

A ce moment, les Français arrivèrent. Comme ils étaient en nombre, les Allemands se replièrent, laissant entre nos mains un blessé et six prisonniers. Ils avaient atteint leur but, qui était de terroriser la ville.

Et l'abbé Lemire ajouta :

Depuis jeudi, nous les attendons. Vendredi, le général commandant les troupes françaises, vint me prévenir que, pour des raisons d'ordre stratégique, il était dans l'obligation d'évacuer la ville. L'ennemi s'avançait du Nord avec des éléments importants. Demain samedi, vers dix heures, il ferait son entrée dans Hazebrouck et, en effet, au bout d'une heure, la ville est livrée à elle-même.

L'abbé Lemire ne perd pas la tête. Il adresse un appel à ses administrés pour les exhorter au sang-froid, réunit son Conseil municipal et obtient de la plupart de ses conseillers qu'ils resteront à leur poste. Il faudra, leur dit-il, recevoir ces gens-là comme un chef d'Etat pour notre propre dignité. Il invite le sous-préfet à se mettre à l'abri, ne voulant pas que le gouvernement français soit molesté en sa personne.

Et voici l'aube du samedi qui se lève. Le moment du sacrifice approche. L'abbé met son habit de cérémonie, et se rase de frais, mais avant que l'ennemi arrive, il reste une tâche, douloureuse mais urgente à remplir : enterrer les victimes de la fusillade. A 9 h. 30 le service religieux a lieu. 9 h. 45, plus qu'un quart-d'heure avant l'arrivée des Prussiens. Le maire demande au doyen d'abréger son office. Enfin, à 10 heures, l'abbé Lemire entouré de son Conseil municipal, s'installe à la mairie. Tout est prêt, qu'ils viennent !

Dix heures un quart, ils ont du retard. Dix heures et demie, onze heures, personne. Midi, personne. On déjeune, ou plutôt on essaie de déjeuner, et on attend. C'est étrange, le général avait cependant parlé avec assurance. D'autre part, on n'a pas sujet de reprendre espoir, puisqu'on n'a reçu aucun soldat français.

La nuit arrive, une nuit blanche pour tout le monde. Toujours rien de nouveau, ni du côté de l'ennemi, ni du côté français. L'angoisse durait encore lorsque nous avons mis le pied dans la ville. Elle était dans la voix de l'abbé Lemire pendant qu'il nous parlait.

« Et cela dure depuis trois jours, nous dit l'abbé et avec un sourire un peu contraint. Ça nous change un peu des couloirs de la Chambre, pas vrai ! »

Un paysan vint à ce moment prévenir M. le maire qu'une famille de réfugiés était sans abri pour la nuit. L'abbé Lemire prit son chapeau et nous quitta. Lorsqu'il revint, son visage rayonnait.

— Enfin, je respire, nous dit-il. Je viens de passer sur la place de la Mairie. Elle est noire de cavaliers des alliés, des hommes et des chevaux superbes ! Il y en a... il y en a...

Et le brave député maire d'Hazebrouck s'épongeant le front, tombe sur une chaise, épuisé mais heureux.

Le combat d'Ercheu

Important succès pour nos troupes

Paris, 14 Octobre.

La *Liberté* donne ce soir les détails suivants sur le combat d'Ercheu qui s'est livré ces jours derniers dans la région Roye-Lassigny et qui fut marqué par un brillant succès pour nos troupes :

Le... arrivait à Roye, repris la veille pour la douzième fois au moins à l'ennemi, l'ordre de marcher sur Ercheu, à 13 kilomètres à l'Est, où d'importantes forces allemandes étaient massées. Ercheu est une position intéressante, car le village commande le passage à niveau de la voie ferrée Nesles-Noyon.

Les Allemands avaient envoyé là des troupes qui, cantonnées depuis plusieurs jours sans avoir été inquiétées, avaient fini par prendre confiance. Le moment était donc propice pour une brusque attaque. aussi, le soir, vers 7 heures, nous prenons la direction de l'Est, mais au lieu de suivre la route nationale, nous coupons à travers champs, évitant ainsi des rencontres désagréables.

Les cinq premiers kilomètres sont franchis sans encombre, lorsqu'en avant de Solente, un coup de feu éclate dans la nuit. Nous sommes signalés. Une escouade cerne le petit poste et fait prisonnier les quinze hommes qui le composent. Maintenant, nous approchons d'Ognoles. Là, nouvelle alerte, mais nous capturons encore la patrouille.

A l'aube, nous arrivons en vue d'Ercheu. Une série de collines boisées dominent le village. Nous nous y dissimulons jusqu'au petit jour. A 6 heures commence la fusillade. Le camp allemand, surpris, est bientôt en désarroi. Les ennemis, incapables de reconnaître d'où vient l'attaque, cherchent à se rallier dans l'ordre, au milieu des commandements contradictoires. Nos pièces d'artillerie, qui n'attendaient qu'un signal entrent en scène.

Dès lors, les Allemands comprennent qu'ils sont cernés et impuissants à résister utilement. En vain, des détachements ont-ils tenté, en effet, une contre-attaque, brisée par notre élan, elle échoue et l'ennemi se replie en désordre.

A 8 heures, le drapeau blanc apparaît. Les Allemands se rendent. Un millier de cavaliers et un bataillon d'infanterie sont faits prisonniers. Nous nous emparons des chevaux, des armes, de nombreuses tentes et d'un poste téléphonique.

Les socialistes et le Gouvernement

Un ordre du jour du groupe des socialistes unifiés

Paris, 14 Octobre.

Le groupe des socialistes unifiés s'est réuni au Palais-Bourbon. Il a entendu MM. Sembat, ministre des Travaux publics, et Jules Guesde, ministre sans portefeuille, qui ont exposé la part qu'ils ont prise à l'œuvre de défense nationale du gouvernement.

A l'issue de cette réunion, qui a été très longue, l'ordre du jour suivant a été voté :

La Commission administrative permanente et le groupe socialiste au Parlement, après avoir entendu les camarades Jules Guesde et Marcel Sembat, envoyés au gouvernement pour participer à la défense nationale, constatent qu'ils ont agi au mieux et comptent sur eux pour persévérer dans leurs efforts en vue de la défense de la France et de la République.

La guerre au commerce allemand

30.000 francs de marchandises saisies

Paris, 14 Octobre.

M. Perussel, procureur de la République, vient de faire saisir à Rueil, 30.000 francs de marchandises appartenant à une maison allemande.

Le gérant, qui était une personne interposée, exploitait un dépôt pour le compte d'une maison de Westphalie.

Le Gouvernement belge au Havre

Une proclamation à la Belgique

Le Havre, 14 Octobre.

Le gouvernement du roi des Belges, en quittant la Belgique a fait afficher la proclamation suivante :

Concitoyens,

Depuis près de deux mois et demi, au prix d'efforts héroïques, les soldats belges défendent pied à pied le sol de la Patrie. L'ennemi comptait bien anéantir notre armée à Anvers, mais une retraite, dont l'ordre et la dignité ont été irréprochables, ont déjoué cet espoir et nous ont assuré la conservation de forces militaires qui continueront à lutter sans trève pour la plus juste et la plus belle des causes. Dès maintenant, ces forces opèrent vers notre frontière du Sud, où elles sont appuyées par les alliés.

Grâce à cette valeureuse coopération, la victoire du droit est certaine. Toutefois, aux sacrifices déjà acceptés par la Nation belge, avec un courage qui n'a d'égal que leur étendue, les circonstances du moment ajoutent une nouvelle épreuve.

Sous peine de servir les desseins de l'envahisseur, il importe que le gouvernement belge établisse provisoirement son siège dans un endroit où il puisse, en contact avec notre armée, d'une part, et, d'autre part, avec la France et l'Angleterre, poursuivre l'exercice et assurer la continuité de la souveraineté nationale.

C'est pourquoi il quitte aujourd'hui Ostende, avec le souvenir reconnaissant de l'accueil que cette ville lui a fait. Il s'établira provisoirement au Havre, où la noble amitié du gouvernement de la République française lui offre, en même temps que la plénitude de ses droits souverains, le complet exercice de son autorité et de ses devoirs.

Concitoyens, cette épreuve momentanée à laquelle notre patriotisme doit se plier, aura, nous en sommes convaincus, sa prompte revanche. Les services belges continueront à fonctionner dans toute la mesure où les circonstances locales le leur permettront.

Le roi et le gouvernement comptent sur la sagesse de votre patriotisme. De votre côté, comptez sur notre entier dévouement, sur la vaillance de notre armée et le concours des alliés pour hâter l'heure de la délivrance commune.

Notre chère Patrie, si odieusement trahie et traitée par une des puissances qui avaient juré de garantir sa neutralité, a suscité une admiration croissante dans le monde entier. Grâce à l'union, au courage, à la clairvoyance de tous ses enfants, elle demeurera digne de cette admiration, qui réconforte aujourd'hui. Demain, elle sortira de ces épreuves plus grande et plus belle, ayant souffert pour la justice, pour l'honneur même de la civilisation.

Vive la Belgique libre et indépendante !

Cette proclamation est signée par tous les ministres. Un post-scriptum ajoute que les ministres se sont rendus au Havre à bord d'une malle de l'Etat belge, avec le personnel des ministères, le nonce et tous les membres du corps diplomatique qui avaient suivis le roi à Anvers. Le roi est resté à la tête de son armée.

Le nouveau ministre de la Guerre italien inquiète l'Autriche

Rome, 14 Octobre.

On mande de Vienne au *Messagero* que la nomination du général Zupelli comme ministre de la Guerre d'Italie provoque, dans les cercles militaires autrichiens, une certaine inquiétude.

Le général Zupelli est originaire du Frioul et il jouit en Autriche de la réputation d'un irrédentiste.

Violent Cyclone en Italie

Rome, 14 Octobre.

Un cyclone a dévasté la provice de Catanzaro, faisant de nombreux blessés.

Plusieurs milliers de personnes sont sans abri.

AVIS DE DÉCÈS ET DE MESSE

Mme veuve Jules Granjon, née Raspail ; MM. Jean et Pierre Granjon ; M. et Mme Camille Raspail ; M. Henri Granjon, affecté au 145e régiment territorial, et Mme H. Granjon, née Rankviler ; M. Léon Granjon, docteur en médecine, médecin aide-major de réserve ; M. Raphaël Granjon ; Mme R. Granjon, née Trambouze et leurs enfants ; M. Edouard Montfort, docteur en médecine, médecin aide-major de réserve au 111e régiment d'infanterie ; Mme Ed. Montfort, née Granjon, et leurs enfants ; M. et Mme Léon Dugelay (de Lyon), leurs enfants et petits-enfants ; Mme veuve Pascal Dugelay, ses enfants et petits enfants; M. et Mme A. Niel (de Montélimar), leurs enfants et petits enfants ; M. N. Niel, ses enfants et petits enfants ; M. et Mme E. Monnier (de Vinsobre), leurs enfants et petits enfants ; Mme Niel-Pommel ; Mme L. Raspail ; M. et Mme H. Raspail (de Marsanne), et leurs enfants ; M. et Mme Coullerez (de Paris) ; Mme B. Piallat-Gaudi ; les familles Niel (d'Anduze), Granjon (d'Eclunes), Soulier, Seguin, Mantrand, Recourat, Buisson, Trambouze (de Paris), Trambouze (de Lyon), Dugelay, Geoffray, Gérard, Rankviler et Montfort, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de **M. Jules-Pascal GRANJON**, capitaine au 7e régiment du génie, tué à l'ennemi le 6 septembre et enseveli le même jour à Mondrecourt (Meuse), leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié.

Une messe pour le repos de l'âme de **Mme veuve Jacques GRANJON**, décédée le 8 octobre et de son fils **le capitaine J. GRANJON**, sera célébrée le samedi 17 octobre, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (Les Réformés).

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Rouvière ; M. et Mme Edmond Rouvière ; Mme Yvonne Rouvière ; les familles Gailard, Hugues, Volle, Mabily, etc., ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Gaston ROUVIÈRE**, sergent-fourrier au 23e colonial, mort à l'âge de 22 ans, le 10 octobre 1914, à l'hôpital de Troyes des suites de ses glorieuses blessures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Le Conseil d'administration de la **Société des Commis et Employés** a l'honneur de faire part à MM. les sociétaires du décès de **M. Eugène JUGE**, membre actif, mort pour la patrie, le 8 septembre dernier.

Nos Blessés

L'autorité militaire nous communique la liste officielle suivante des blessés actuellement en traitement dans les divers hôpitaux de notre ville :

Hôpital auxiliaire L.-P. Chapuis

(363, rue Paradis)

Courjon Nicolas-Antoine, commandant, 42e colonial. — Cuburu André, sous-lieutenant, 166e infanterie. — Bouthiba Mohamed, 4e spahis. — Ansel Emile, sergent, 171e infanterie. — Viallet Louis, caporal, 40e infanterie. — Parent Charles, caporal, 171e infanterie. — Badoux Emile, soldat, 85e infanterie. — Lacroix Georges, 13e infanterie. — Rouland Gabriel, 13e infanterie. — Chappe Louis, 13e infanterie. — Méténier Antoine, 13e infanterie. — Martin Jean-Marie, 13e infanterie. — Boire Joseph, 29e infanterie. — Michot Henri, 29e infanterie. — Bonnet Louis, 85e infanterie. — Vallind Edmond, 172e infanterie. — Ferré Pierre, 134e infanterie. — Penauguer Yves, 147e infanterie. — Gabriel Valentin, 82e infanterie.

Hôpital municipal de la rue Lessor

Planson René, 4e infanterie. — Mauret Félix, 15e infanterie. — Chaubit Guillaume, 17e infanterie .— Schiltz Auguste, 44e territorial. — Mathieu Georges, 67e infanterie. — Kœningstker André, 69e infanterie. — Dermont Auguste, 79e infanterie. — Mallet Bertrand, 131e infanterie. — Reffreger Louis, 141e infanterie. — Rumen Jules, 153e infanterie. — Baheau Robert, 160e infanterie. — Benedetti Jacques, 173e infanterie.— Parverie Pierre,211e infanterie. — Laborie Alphonse, 214e infanterie. — Teissère Julien, 240e infanterie. — Béraud Louis-Auguste, 255e infanterie .— Maceron André, 259e infanterie. — Clochard Jules, 279e infanterie. — Lefèvre Jules, 279e infanterie. — Rocca Jean-Baptiste, 311e infanterie. — Maury Etienne, 44e colonial. — Carron Oscar, 25e chasseurs. — Belzacq Marcel, 26e chaseurs.

Manifeste de la Ligue Anti-Allemande de Marseille et des Bouches-du-Rhône

AU PEUPLE DE MARSEILLE ET DES BOUCHES-DU-RHONE

Chers concitoyens,

Nous vous convions à une nouvelle guerre qui ne nous coûtera point de sang, qui ne s'accompagnera ni du bruit du canon, ni du fracas de la fusillade, qui n'entraînera aucun deuil pour nos familles et qui pourtant achèvera l'Allemagne.

C'est de la guerre aux produits allemands vendus en France et aux sujets allemands qui essayeront certainement de revenir dans notre pays vivre à nos dépens que nous entendons parler.

Cette guerre nous l'exercerons sous les formes légales, nous contentant (ce qu'aucune loi ne peut nous interdire) de démasquer les produits et les citoyens allemands qui se présenteront à nous sous de fausses étiquettes.

Cette guerre est absolument indispensable. On n'a pas idée du nombre infini de produits allemands que nous employons sans nous en douter. On n'a pas idée non plus du nombre considérable d'Allemands qui cachaient en France leur véritable nationalité sous une nationalité d'emprunt.

L'espionnage militaire allemand était formidable en France : il nous a fait beaucoup de mal ; mais l'espionnage commercial et industriel n'était pas moindre et nous a causé plus de mal encore.

Les employés allemands, pour des salaires infimes, s'introduisaient chez d'imprudents commerçants et y prenaient la place de nos employés nationaux ; ils ne tardaient pas, la clientèle une fois connue, à la porter à des maisons allemandes.

Les ingénieurs et ouvriers allemands s'introduisaient dans nos usines : ils en surprenaient les secrets de fabrication qu'ils portaient aux usines d'outre-Rhin. Ils ruinaient du même coup l'industriel et ses ouvriers en leur enlevant le travail qui est la source même de notre vie nationale.

Pendant près d'un demi-siècle, nous nous sommes laissés duper, nous nous sommes laissés voler, nous nous sommes laissés ruiner : il y en a assez !

La Ligue que nous vous demandons de fonder pour que cet état de choses cesse s'appellera la Ligue anti-allemande.

Cette Ligue publiera et tiendra à jour une liste de tous les produits allemands au fur et à mesure de leur introduction en France, avec en regard les produits de France ou des pays amis de la France susceptibles de les remplacer ; elle démasquera d'autre part les menées des sujets allemands qui viendraient s'introduire en France.

De la sorte, les mauvais Français qui voudront user des produits allemands ou continuer à faire vivre les nationaux de ce pays, le feront à bon escient et ne pourront plus arguer de leur ignorance.

La Ligue munira d'un panonceau spécial tous les commerçants prenant l'engagement d'honneur de ne plus vendre de produits allemands : elle aura des délégués dans tous les quartiers des villes et dans toutes les agglomérations, de façon à pouvoir exercer une surveillance efficace.

Notre ligue n'aura aucune tendance ni politique, ni religieuse, toutes les classes de la société seront représentées dans son Comité et dans son Bureau.

Nous convions tous ceux qui veulent la grandeur et la prospérité de la France pacifique à adhérer à la Ligue Anti-Allemande, dont la Provence sera certainement fière d'avoir été le berceau.

Des listes d'adhésions sont déposées dans tous les débits de tabac des villes et des agglomérations et au Syndicat d'Initiative de Provence, 2, rue Paradis, Marseille, les seules conditions exigées des adhérents sont qu'ils soient Français de naissance et jouissent de leurs droits civils et politiques, et qu'ils prenent l'engagement de ne plus user sciemment de produits allemands et de ne plus prendre de sujets allemands à leur service.

La cotisation annuelle est fixée à 1 franc par an, pour les membres adhérents à 25 francs, minimum, par an, pour les membres bienfaiteurs, et à 100 francs, une fois versés, pour les membres fondateurs à vie.

Meurent les ennemis de la France !
Vivent la France et ses amis !

AVIS IMPORTANT

Dans notre dernier communiqué relatif aux conditions d'adhésion à la Ligue Anti-Allemande, nous avons dit que les Alsaciens-Lorrains *immigrés* ne seraient pas admis dans la Ligue ; une confusion s'est produite relativement à ce terme. Nous avons entendu dire que nous n'admettions dans la Ligue que les Alsaciens-Lorrains de souche alsacienne et lorraine et que nous refuserons impitoyablement les Allemands venus s'établir en Alsace-Lorraine depuis l'annexion.

La Ligue recevra donc dans ses rangs : 1o Tous les Alsaciens-Lorrains nés en Alsace-Lorraine avant l'annexion ; 2o Tous les Alsaciens-Lorrains dont les parents y étaient nés avant cette époque ; 3o Tous les Alsaciens-Lorrains déjà établis en France avant l'annexion.

En un mot la Ligue n'admet pas que quelque personne que ce soit touchant de près ou de loin à l'Allemagne s'introduise dans ses rangs, mais elle accueillera de tout cœur ces bons et excellents français que sont les Alsaciens-Lorrains autochtones.

***

Comité de secours Chartreux-Central. — Le Comité de secours Chartreux-Central s'est fait un devoir de donner son entière adhésion à la Ligue anti-allemande, et fait un pressant appel à tous les citoyens français du quartier pour les inviter à faire la plus chaleureuse propagande en faveur de la prospérité de cette Ligue, dont le but éminemment patriotique n'échappera à personne. Des listes de souscription sont déposées au siège du Comité, 193, chemin des Chartreux (tabacs), où une permanence est établie.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité de la rue Saint-Augustin. — Dans le 5e canton, rue Saint-Augustin, un Comité de Solidarité nationale s'est formé dès les premiers jours de la mobilisation dans le but de venir en aide aux familles malheureuses des quartiers de la Belle-de-Mai et de Saint-Maurent. Ce furent le Comité permanent des fêtes, les comités d'intérêts de quartier et les sociétés philanthropiques et artistiques qui eurent cette louable initiative.

L'appel du Comité fut aussitôt entendu par tous les cœurs généreux sans distinction d'opinion. Le personnel de la manufacture de tabacs donna le premier le plus touchant exemple de solidarité. Il s'imposa une retenue toutes les dizaines, dont le produit fut partagé moitié aux blessés de la Croix-Rouge, moitié aux familles nécessiteuses par l'intermédiaire du Comité. Une somme de 600 francs fut ainsi recueillie et répartie. Le total des souscriptions atteint maintenant près de 3.000 francs.

Tous les secours sont distribués en nature et le Comité se fait un devoir de ne pas ménager le lait pour les enfants et d'assurer aux malades les soins et médicaments indispensables. Dans ce but, il a accepté avec empressement le concours spontané du docteur Bouyer, auquel il adresse ses plus chaleureux remerciements, ainsi qu'à MM. Convers, charcutier ; Garnier, propriétaire du Chic-Cinéma ; Rampal, propriétaire du Gyptis-Cinéma ; Salinier, fabricant de pâtes ; Cheyron, comestibles; Auquier, comestibles ; Sézanne, rue Loubon ; Balestra, rue Clovis-Hugues ; Hugues-Bini, fabricant de vinaigre ; Cervera, boulevard Boyer ; Vottero, entrepreneur maçon ; Doussoulin, rue de Rome ; Reposi, rue Belle-de-Mai ; Saraccau, commerçant ; veuve Rodeville ; l'Harmonie de la Belle-de-Mai ; la Chorale de la Belle-de-Mai ; la Lyre Belle-de-Mai ; la Société des Dames Marseillaises ; la Ménagère ; le Cercle Pythéas ; le citoyen Bernard Cadenat, député ; la maison Bertrand, camionneur ; Henri Laget, tailleur ; Jaussaud, négociant; Meffre, industriel, etc., etc.

A des titres divers, tous ont contribué pour une large part à l'œuvre commune. De jour en jour, des demandes nouvelles arrivent, les secours à allouer sont de plus en plus urgents.

Le Comité compte donc sur le dévouement et la bonne volonté de tous pour continuer cette tâche de solidarité nationale à laquelle tous les gens de cœur se feront un honneur et un devoir de contribuer.

5e Canton. — Les personnes atteintes par le chômage ayant fait leur demande à la Presse (5e canton), rue Sainte-Claire, sont informées qu'elles toucheront leur allocation demain de 2 heures à 6 heures chez M. Brun, confiseur, rue de la République, 57 (entrée rue Sainte-Claire). La distribution sera faite par lettre alphabétique.

Comité de secours Vallon Montebello. — Le Comité fait appel à la générosité de tous ceux qui s'occupent des déshérités, en grand nombre dans ce quartier ouvrier. L'hiver avec son cortège de misère arrive à grands pas ; que de malheureuses familles vont se trouver sans nourriture, que de petits enfants vont se trouver sans lait, si la générosité de chacun ne s'exerce pas.

Le Comité malgré tout son dévouement, va être forcé de suspendre les bons de lait faute d'argent. Il a été distribué jusqu'à ce jour environ 29.000 soupes, 7.500 kilos de pain, 425 litres de lait.

Nous remercions sincèrement tous les généreux donateurs qui jusqu'à ce jour nous ont permis de venir en ade à toutes ces familles :J. Dupuy, 5 fr. ; Mme Dupuy, 20 fr. ; Tauban, 5 fr. ; de Saint-Salvy, 50 fr. ; Roux, 5 fr. ; Ribotto, 2 fr. ; Silvy, boulanger, 25 fr., 40 kilos de pain ; Mme Cram, 5 fr.

Les effets, les dons en nature, en espèces sont reçus au siège du Comité, Vallon Montebello, 37, ou chez M. de Saint-Salvy, secrétaire, rue Paradis,309. On se rendrait à domicile.

Comité central du 2e canton. — Ce soir jeudi, 15 du courant, réunion du Comité central du 2e canton, au siège, 7, rue Suffren, au 3e.

ACCIDENT MORTEL EN GARE D'ARLES

Un chasseur indigène tué

Arles, 14 Octobre.

Mardi soir, à 11 heures 30, le soldat Abdel-Kader ben Ahmed était de faction avec deux de ses camarades, sur le quai de la gare, pour la réception des blessés qu'amènent bien souvent des trains de nuit.

Un train venant de Lyon s'arrêta en gare ; dès son départ pour Marseille, Ben Ahmed voulut traverser la voie, en queue du train, malheureusement il fut pris par une locomotive, qu'il ne voyait pas, et qui venait en sens inverse. Il roula sous cette machine et, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, son corps fut absolument mutilé et déchiqueté. Ses restes ont été transportés à l'hôpital. Les obsèques auront lieu dans la journée.

Pour reconnaître les avions allemands

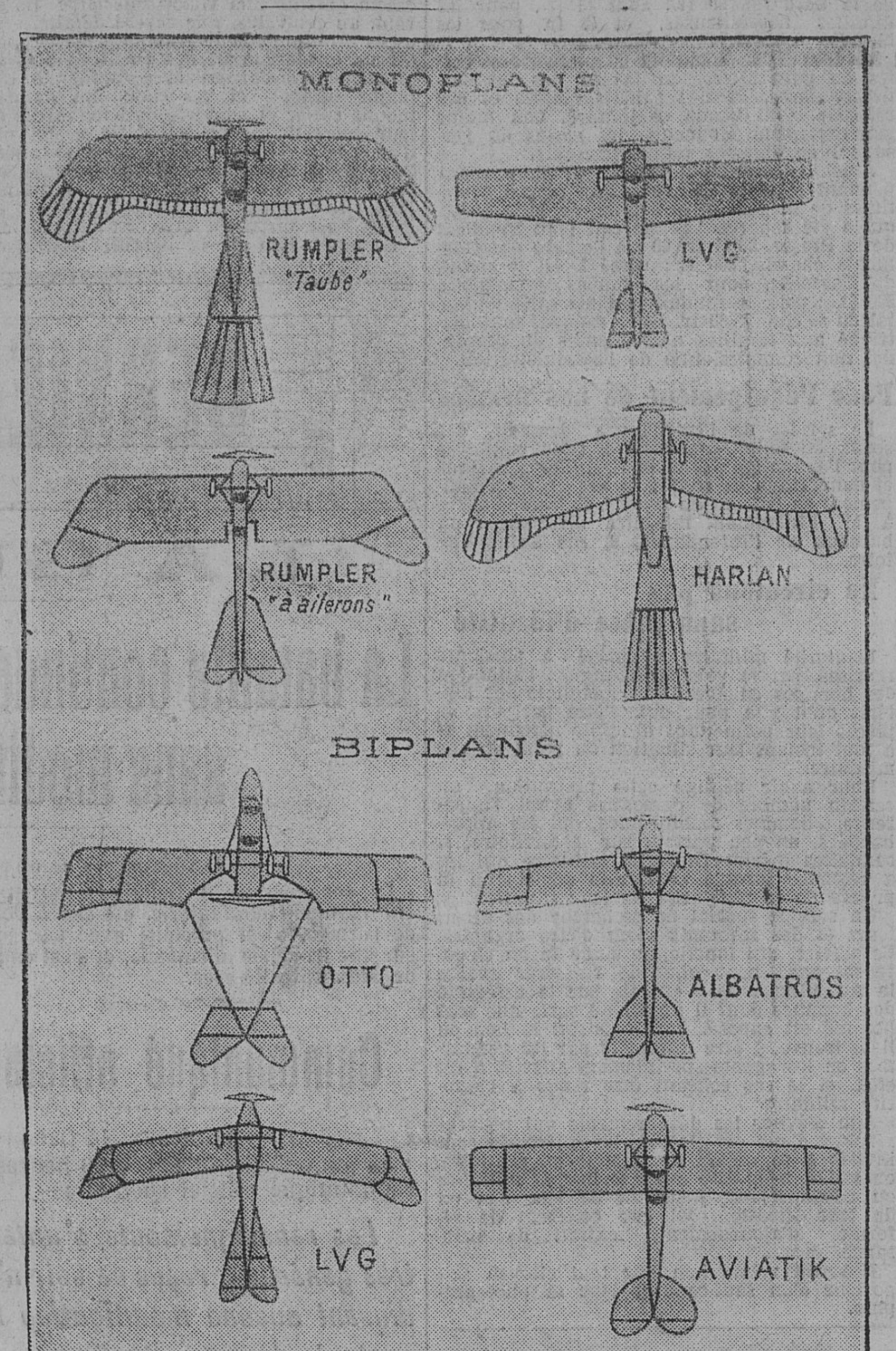

Paris, 14 Octobre.

Voici les principales caractéristiques permettant de reconnaître rapidement et sûrement les avions allemands :

1. Tous les appareils allemands, biplans et monoplans en service, ont le fuselage en toile. Donc, aucun appareil à fuselage non en toile, et par conséquent transparent, n'est allemand.

2. Tous les appareils allemands ont, horizontalement, la forme d'un V, c'est-à-dire les extrémités des ailes fuyantes vers l'arrière. Donc, aucun biplan à ailes rectilignes à l'avant n'est allemand.

3. Tous les monoplans allemands ont des ailerons très prononcés vers l'arrière. Donc aucun monoplan à ailes rectilignes à l'arrière n'est allemand.

4. Tous les appareils allemands, biplans ou monoplans, ont l'hélice à l'avant. Donc, aucun appareil ayant l'hélice à l'arrière des ailes n'est allemand.

Les Conseils de Revision

Chaque jour, la Commission du Conseil de revision siège, soit à Marseille, soit dans l'un des cantons du département. Hier matin, elle tenait une séance à Marseille ; avant-hier, c'était à Châteaurenard.

DANS LE CANTON DE CHATEAURENARD

La Commission de revision était présidée par M. Maiscnobe, sous-préfet d'Arles, et se composait de MM. Terral, conseiller de Préfecture ; le commandant Marguery ; Tourtet, conseiller général, et Episse, secrétaire du Conseil.

Les opérations commencèrent à 8 heures 30 du matin, par l'examen des conscrits de la classe 1915. Ils étaient au nombre de 168, parmi lesquels 116 ont été reconnus bons pour le service armé, 15 ont été versés dans les services auxiliaires, 24 ajournés et 13 exemptés.

La classe 1913 apportait un appoint de 6 ajournés, qui ont été répartis : 3 dans le service armé, 2 dans les services auxiliaires, 1 exempté.

Pour la classe 1914, les ajournés étaient au nombre de 34, sur lesquels 18 ont été versés dans le service armé, 10 dans les services auxiliaires et 6 ajournés.

Les exemptés et réformés des classes 1910 à 1914 inclus, étaient au nombre de 97. Sur ce total, 15 ont été versés dans le service armé, 3 ont été déclarés bons absents, 13 ont été affectés dans les services auxiliaires, 6 ajournés et 58 maintenus dans leur situation de réforme ou d'exemption.

Il est à remarquer que les jeunes conscrits de la classe 1915, dans ce beau canton de Châteaurenard, ont fourni pour le service armé un contingent élevé, et cette remarque n'a pas été sans causer aux membres du Conseil de revision, à la population du canton et surtout aux jeunes gens eux-mêmes, remplis d'un mâle enthousiasme, la plus vive satisfaction.

DANS LE 4e CANTON

Pour le 4e canton de Marseille, le Conseil de revision qui s'est réuni, hier matin, à la Préfecture, sous la présidence de M. Rambert, secrétaire général, était composé de MM. Rogé, conseiller de Préfecture ; le commandant Marguery ; Merlat, conseiller général, et Episse, secrétaire du Conseil.

La séance a été consacrée à l'examen des jeunes gens de la classe 1915 et des ajournés des classes 1914 et 1913.

Pour la classe 1915, le nombre des inscrits était de 217. Le Conseil en a déclaré 140 bons pour le service armé, 27 dans les services auxiliaires, 33 ajournés et 17 exemptés.

Les ajournés de la classe 1914, au nombre de 51, ont été affectés : 28 au service armé, 12 services auxiliaires, 5 ajournés et 6 exemptés.

Les ajournés de 1913, sur 30 inscrits, ont donné : 12 service armé, 11 services auxiliaires, 6 ajournés et 1 exempté.

Ce matin, les opérations du Conseil de revision se poursuivront à Salon pour les jeunes gens de ce canton de la classe 1915, les ajournés des classes 1913 et 1914 et pour les exemptés et réformés des classes 1910 à 1914.

Pour les jeunes gens appartenant aux mêmes classes et dans les mêmes conditions, du canton Arles-Est, la séance de revision aura lieu demain.

Ajoutons que demain également, avant de se rendre à Arles, la Commission examinera, à Martigues, les inscrits maritimes exemptés ou réformés de toutes classes. — M. G.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE A MARSEILLE

Aix, 14 Octobre.

L'affaire qui arrive en premier lieu à l'audience de mercredi serait des plus banales, si les scrupules de conscience du principal témoin n'étaient venus apporter quelque obscurité aux débats.

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, M. Columeau se rendant à son bureau, 5, place du Change, se trouvait en présence de trois individus qui prirent la fuite dans l'escalier, en le bousculant. Il parvint à saisir l'un d'eux. Amené au commissariat, celui-ci, le nommé Costa Marius, âgé de 25 ans, né à Marseille, sans profession ni domicile connu, fut trouvé porteur d'un villebrequin. Cela n'empêche pas que Costa nie énergiquement avoir pris part au cambriolage. Il serait victime d'une méprise. Au moment où il descendait l'escalier, il a été saisi par M. Columeau et s'est défendu avec le villebrequin qu'il a trouvé sous sa main. Que venait-il faire dans cette maison ? Voir une maîtresse que son honneur empêche de désigner plus clairement. L'explication serait un peu spécieuse, si Columeau pris d'hésitation, n'avait tenu à faire connaître par lettre au procureur général qu'après tout, l'explication de Costa pouvait être plausible. Scrupules de conscience, dit la défense, sollicitations de la mère de Costa dit l'accusation pour expliquer ces rétractations.

M. Pollak, du barreau de Marseille, a très habilement exploité les hésitations de M. Columeau aujourd'hui mobilisé et qui ne peut se présenter.

M. le substitut Maret a, au contraire, requis très énergiquement. Le jury se rangeant à l'avis de Me Pollak, a acquitté Costa.

UN MEURTRE A EYGUIERES

Le nommé Goin, âgé de 40 ans, né à Fours (Basses-Alpes), était à Eyguières, le fermier de M. Clavel. Il survint entre les deux hommes diverses contestations. M. Clavel prétendait que les clauses du contrat de fermage n'étaient pas observées en ce qui concerne l'exploitation d'une vigne. Ces contestations devinrent si vives qu'il fallut faire appel au juge de paix. Goin cité à comparaître devant ce magistrat, en conçut un vif ressentiment. Le 31 mars 1914, il se rendit chez Clavel pour avoir une explication. Mais à la vue de celui qui était cause de ses ennuis, il ne put contenir sa colère et se précipita sur lui. Il le frappa à coups de poing, le jeta à terre et là lui asséna encore un coup de pied à la tête.

Quelques jours après M. Clavel, qui était un vieillard de 70 ans, succombait. Les constatations établirent que la mort provenait des coups reçus. Il s'agirait donc à en croire l'acte d'accusation, d'une de ces tragédies paysannes amenées par l'âpreté des discussions d'intérêt.

Goin dit au contraire que s'il a frappé Clavel et a causé sa mort involontairement, c'est parce qu'il venait d'apprendre que celui-ci avait des relations avec sa femme. C'est l'excuse du meurtre passionnel qu'invoque Goin. Cette thèse a été exposée avec talent par Me Masson, du barreau d'Aix, après que M. le substitut Maret a prononcé un requisitoire modéré, Goin a été acquitté.

Chronique d'Aix

Fabrication du pain. — Considérant que certaines mesures prises en raison de la mobilisation peuvent être modifiées, le maire d'Aix a pris l'arrêté suivant : « A partir du 15 octobre, les boulangers de la commune pourront fabriquer et mettre en vente des pains de forme « ronde » du poids de 500 grammes. »

La Commission de ravitaillement, qui a cessé ses opérations depuis le 10 du courant, recevra néanmoins les sacs vides dus par la commune d'Aix, les matinées des mardi, jeudis et samedis jusqu'au 24 courant inclus, dernier délai. Pour tous renseignements, s'adresser chez le président. Les bureaux sont transférés à son domicile, cours Mirabeau, 46.

Brevet supérieur. — Ont été admis à subir les épreuves de l'oral : Mlles Braudin, Jacques, Négrel, Vaudiot.

Réquisitions. — Les personnes qui ont été soumises à des réquisitions sont priées de présenter leurs factures à la mairie (bureau militaire).

Union des Femmes de France. — La présidente et le Comité de l'Union des Femmes de France expriment à Mme la directrice du Lycée toute leur reconnaissance pour le dévouement avec lequel elle dirige l'ouvroir créé par ses soins.

Depuis la déclaration de guerre, jusqu'à la fin septembre, il a été confectionné 2.304 pièces, c'est un résultat merveilleux. Nos remerciements les plus sincères à toutes les dames qui veulent bien penser à nos blessés.

L'ouvroir fonctionnera dorénavant les jeudis et samedis après-midi. De l'ouvrage sera distribué le mardi matin aux personnes qui ne peuvent se rendre à l'ouvroir.

Bourse de Bordeaux du 14 Octobre

3 % Français, 78 25. — Ville de Paris 1871, 380 ; 1875, 480 ; 1876, 480 ; 1898, 325 ; quarts, 78 ; 1910, 312 ; 1912, 221. — Communales 1879, 410 ; 1891, 305 ; 1906, 403 ; 1912 n. lib., 201. — Foncières 1878, 445 ; 1885, 355 ; 1903, 395 ; 1909, 214 ; 1913 3 1/2 %,n. lib., 403. — Crédit Lyonnais, 1.205. — Midi, 915. — 3 % anciennes, 385. — Orléans 3 % anciennes, 384. — Ouest, 270. — Panama, 109. — Argentin 1886, 475. — Egypte, 90. — Extérieure, 82. — Russes 1889, 79 ; 1906, 95 70 ; 1909, 89 ; réunis libérés, 89 25. — Turc, 68. — Serbe 1909, 318. — Nord Donetz 4 1/2 %, 444. — Saragosse, 320. — Santa Fe, 408. — Tramways Bordeaux, 227.

Bourse de Marseille du 14 Octobre

3 % au porteur, coupures 100, 75 50 ; 200, 75 ; 300, 75 ; 1.000, 75. — 3 1/2 % amortissable, 85 ; 61 % payés, 85. — Gouvernement du Maroc, 432. — Egypte, dette unifiée 7 %, 465. — Maroc 5 % 1910, 455. — Russie consolidé 4 %, coup. 20 fr., 82; 5 % 1906, 97 ; 4 1/2 % 1909, 84 50 ; 4 1/2 % 1914 (chemins de fer), 87 75. — Turquie (dette convertie 4 %), 65. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 750. — Crédit Lyonnais, 1.175. — Panama, 98. — Rio-Tinto, 1.488. — Marseille 1877 3 %, 420; 1890 3 1/2 %, 396; 1894 3 1/2 %, 76. — Société Marseillaise, 250 fr. payés, 590. — Raffineries Saint-Louis, parts de fondateur, 1.500. — Fournier L. Félix et Cie, 95. — Paris 1865 4 %, 515; 1875 4 %, 485; 1904 2 1/2 %, 315; 1910 parts, 75; 1912 3 % 75 fr. n. vers., 217. — Communales 1880 3 %, 475. — Foncières 1895 2.80 %, 360; 1903 3 %, 405. — Communales 1906 3 %, 410. — Foncières 1909 3 %, 212. — Communales 1912 3 % lib., 213; 1912 3 % 73.50 n. v., 206. — Foncières 1913 3 1/2 %, 295 n. v., 414. — P.-L.-M. fusion anc. 3 %, 381. — Electricité de Marseille 4 1/2 %, 400.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON. TOULON. CETTE. BEZIERS MONTPELLIER. SAINT-ETIENNE. GRENOBLE

606 et le néo-606 guérissent la syphilis et sont appliqués à Marseille, à l'Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan. Voies urinaires, Maladies des Femmes. Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

VIVRE AU GRAND AIR ! VOILA L'IDEAL !
MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). 1 fr. 50 le mètre. S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 14 Octobre. — Conty Flavienne, rue Georges-Picot, 6. — Resta Sylvie, rue Gautier, 7. — Fournier Henriette, boulevard Dahdah,7. — Lageat Dominique, rue Giperie, 6. — Bruschi Madeleine, rue des Martégales, 49. — Viaggi Sophie, rue Jouve, 20. — Rampaud Louis, Saint-Marcel. — Bourre Edmond, route d'Aix, 127. — Méry Marie, rue Sainte, 10.

Total : 12 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 14 Octobre. — Cadenel Marie, 36 ans, rue des Neiges, 8. — Bronier Madeleine, 47 ans, rue Milly, 8. — Verdalle Marie, 42 ans, cours Devilliers, 67. — Casals Berthe, 13 mois, boulevard Gouzian, 22. — Deniau Marie, 18 mois, rue Neuve-Saint-Martin. — Guardascione Luigi, 20 ans, rue du Panier, 6. — Bailly Maître-Victor-Désiré, 67 ans, rue Glandevès, 7. — Merle Caroline, 56 ans, Petit Canet. — Pillier Marie, 84 ans, rue Bellevue, 17. — Crillon Georges, 18 ans, avenue de la Cadenelle. — Challier Françoise, 75 ans, boulevard Gazzino, 25. — Troiani Anna, 23 mois, rue Sylvestre, 8. — Bonomo Edmond, 29 ans, Grand-Rue, 67. — Spickman Charles, 16 ans, rue Blanc, 16. — Grégoy Henri, 63 ans, rue Camoin-Jeune, 12. — Rollandin Thérèse, 77 ans, rue du Coq, 7. — Danson Jeanne, 63 ans, rue Thibaud, 10. — Guérin Marie, 57 ans, boulevard Pons (Saint-Julien).

Total : 27 décès, dont 3 enfants, plus 1 mort-né.

Tribune du Travail

On demande chez M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins, des ouvriers au clouage et des couseurs pour le travail militaire.

On demande mécaniciennes pour piquer à machine à coudre. S'adresser 7, rue du Lycée.

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, pour faire les courses. Teinturerie Chapignac, 13, rue Sainte-Victoire.

On demande jeune bonne pour garder fillette à l'étranger. S'adresser rue de la Darse, 37, au 1er étage, de 9 à 11 heures.

On demande une domestique sachant tenir un intérieur et faire la cuisine. Se présenter 19, allées des Capucines, rez-de-chaus.

On demande un jeune homme de 13 à 14 ans, présenté par ses parents. Pharmacie, 9, rue Grande-Armée.

On demande demi-ouvrière confectionneuse pour dames, travail au magasin. Rue Sainte-Barbe, 58, Marseille.

On demande apprentie pantalonnière, rue du Petit-Chantier, 10.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Ouvrier maçon ; un réfugié du Nord connaissant l'aviculture ; ouvrier ou demi-ouvrier fabricant de ressorts de sommiers ; demi-ouvrier cordonnier pour la commande ; ouvrier et demi-ouvrier charcutier ; ouvrière coiffeuse ; apprenties tailleuses dégrossies et non dégrossies ; apprenti fumiste. Inutile de se présenter chez les patrons.— S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

Bulletin hebdomadaire des placements opérés par le secrétariat de la Bourse du Travail, du 4 au 10 octobre : Demandes d'emplois divers, 148 ; offres, 111 ; placés, 107.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE**, émis en vertu du décret du 13 septembre 1914, sont de **CENT** francs, **CINQ CENTS** francs, ou **MILLE** francs. (Exceptionnellement ils peuvent être de **DIX MILLE** francs).

Ces bons sont délivrés à échéance de **trois** mois, **six** mois, ou **un an**, au choix des souscripteurs.

Ils seront admis **avec droit de préférence**, jusqu'à concurrence de leur montant pour la libération des souscriptions aux futurs emprunts.

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE portent intérêt à 5 0/0**. Les intérêts sont payés par anticipation et viennent ainsi en déduction des versements, conformément au tableau ci-après :

MONTANT, ECHEANCE DES BONS ET SOMMES A VERSER :

Montant	Échéance	Somme à verser
100 fr.	à 3 mois	98.75
	à 6 mois	97.50
	à un an.	95 »
500 fr.	à 3 mois	493.75
	à 6 mois	487.50
	à un an.	475 »
1.000 fr.	à 3 mois	987.50
	à 6 mois	975 »
	à un an.	950 »

L'intérêt net des Bons est donc de près de 5 1/2 %

La terrible crise nationale que nous traversons exige toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Il est du devoir de la Défense Nationale, en organisant la victoire, de faire appel aux capitaux ; ceux-ci sont un élément nécessaire et considérable pour le succès final et certain de nos armées. Tout Français aura à cœur de contribuer a assurer le succès de cette souscription nationale.

On souscrit à la TRESORERIE GENERALE, à Marseille

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Chauffage recommandé, Cuisine et Appartements
COKE DE GAZ
ECONOMIE — PROPRETÉ — HYGIENE
Spécialement recommandé pour le chauffage central
Vente en Sacs plombés. En Vente partout

LAITIERS L. Lustre, av. d'Arenc, arrivera demain avec un convoi de vaches de Morteau.

SELLIERS bourreliers et équipeurs, sont demandés, travail facile, bien payé. S'adresser, 21, Croix-de-Reynier.

VINS 1914 Propriétaire vignobles 25 km Marseille, récoltant dix mille hect., cherche courtier vendant clientèle demi-gros, fûts acheteurs, paiement à l'enlèvement marchandises prises à la propriété. Ecr. Xavier Pascal, poste rest à Rognac (B.-du-R.)

FOURRURES MORET, 7, r. Moustier, 1er
12e ANNÉE

EMPLOYÉ demandé comme garçon de bureau. Ec. av.réf. T.Valz,bd Baille,139

2e AVIS M. Serre Baptistin ayant vendu son café, rue de la Loge, 22, opp. chez Mme Parrat, rue du Palmier, 14, acquéreur.

ON DEMANDE livreur sachant conduire triporteur. Se présent. le matin, de 7 à 9 h., Cacao Bensdorp, 3, rue des Abeilles.

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr.— 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)
Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE
DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécisssements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE, 20, rue Colbert, 20 Quinze ans d'existence. — INSTITUT SPECIAL, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'Injection du 606 d'Ehrlich dose forte, vingt francs

AVIS aux MERES de FAMILLE

La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

Pour Militaires
ADRESSES PEINTES SUR TOILE SPÉCIALE pour l'envoi des COLIS POSTAUX
MAISTRE, place Préfecture, 1

BAINS
145, Grand Chemin d'Aix
Bains simples, 0 40 cent (linge compris) Bains-Douches, 0 20 c.

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines, billet tram 50.667.

Toutes les Maladies de la Peau
Ainsi que SYPHILIS, Artério Sclérose, Rhumatisme, Eczéma Hémorroïdes SONT GUERIS par le merveilleux
DEPURATIF GERAND
Régénérateur du Sang
5 fr. le flacon ; 3 fr. le demi-flacon
Postal 0,80 en sus
DÉPOTS : Beauchamp, cours Saint-Louis, Franc, 200, boulevard de la Madeleine.
MARSEILLE

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

ACHAT D'AMANDES à la propriété ou par courtier. Paul Saurin, rue d'Entrecasteaux, 21, Aix-en-Provence.

SAGE-FEMME Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

Cabinet MARY
5, COURS SAINT-LOUIS
VENTE d'immeubles et campagnes, fonds de commerce en tous genres, bonnes occasions, courtage modéré. Rien à payer d'avance.

OUVRIERS TOURNEURS sur métaux sont demandés par l'Usine Clément-Bayard, à Levallois-Paris. Ecrire immédiatement pour conditions.

2 JOLIES Chambres à louer, bien aérées meublées, confortables, avec pension ou sans pens. Situées au bord de mer, arrêt du tram. S'ad. rue Rome, 191, magasin.

Ouvriers Métallurgistes spécialement pour fours Martin et laminoirs sont demandés forges d'Alais (Gard). S'y adresser.

A VENDRE mobilier complet, 75 rue Sénac.

Le gérant VICTOR HEYRIES.
Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.